



Etude d'un document inédit intéressant l'histoire de l'art bordelais : l'inventaire du château de Cadillac de 1652

Par Marc Favreau *

L'Histoire de l'Art réserve encore au chercheur d'heureuses découvertes, même pour des sujets étudiés depuis fort longtemps. Cette remarque concerne notamment le Bordelais où l'historien d'art du XVII^e siècle se trouve souvent confronté à la destruction des œuvres et à quelques grandes lacunes comme, en particulier, la disparition (ou la perte ?) des inventaires après décès du cardinal-archevêque François de Sourdis (1574-1628) et de son frère et successeur Henri (1594-1645), et des deux ducs d'Epéron, Jean-Louis de Nogaret de La Valette (1554-1642) et de son fils Bernard (1592-1661) ¹. Avec ces deux dernières personnalités du Grand Siècle français, l'imposant château de Cadillac a parfois soulevé quelques interrogations car, malgré les travaux incontournables de Charles Braquehay (1839-1907) consacrés, à la fin du XIX^e siècle, au milieu d'artistes et d'artisans qui travaillèrent pour le duc d'Epéron ², aucun inventaire de la demeure n'avait été retrouvé. Pourtant, à notre grande surprise, Braquehay semble être passé très près ou a omis de mentionner l'inventaire que nous révélons dans les pages suivantes, car il a pourtant répertorié les minutes du notaire Lagères.

Présentation de l'inventaire de 1652

Le document se trouve inséré dans une des minutes du notaire cadillacais Pierre de Lagères, actif de 1649 à 1695 ³, et se compose de vingt-huit folios ⁴ que la graphie et l'état satisfaisant du papier permettent de lire assez facilement. La rédaction s'est effectuée sur trois journées et demi, du 27 (après-midi) au 30 janvier 1652. Une telle rapidité peut surprendre en raison de la

* Maître de conférences en Histoire de l'Art moderne à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. Nous tenons à remercier vivement pour leurs précieux renseignements et leur collaboration, Françoise Henri-Morlier, administrateur du château de Cadillac, et son collaborateur Christophe Cariou qui nous a fait visiter le château ; Véronique Larcade, maître de conférences habilitée en Histoire moderne à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, pour son irremplaçable connaissance d'Epéron ; Pierre Vivez, membre de la Société, pour les précieux renseignements qu'il nous a fournis sur l'armement.

Lors de la transcription de l'inventaire, nous avons seulement ajouté une ponctuation, une accentuation et complété les abréviations afin d'en faciliter la lecture.

1. En revanche, les inventaires après décès, rédigés à Paris, sont localisés aux Archives nationales de France sous les cotes M.C., XXXV, 246, 10 juillet 1642 et M.C., L, 78, 29 octobre 1661.

2. Voir Braquehay, 1897 ainsi que ses travaux précédents : Braquehay, 1885 ; Braquehay, 1887 ; Braquehay, 1892 ; et Braquehay, 1894.

3. A.D.Gir., 3 E 22277.

4. Le folio 737 n'existe pas.

grandeur de la demeure et de l'importance du mobilier et des effets de la famille ducal, mais elle s'explique par le contexte troublé de la Fronde et le regroupement de nombreux meubles et objets dans quelques pièces.

Dès le 26 août 1648, la population et le parlement de Bordeaux s'étaient révoltés contre le duc d'Épernon, gouverneur de la province, qui avait quitté la ville l'année suivante⁵. Dans son exil cadillacais, il avait installé un imprimeur agenais, attaché à sa cause, afin de publier des manifestes et des déclarations officielles du Roi⁶. Après l'arrestation de Louis II de Bourbon (1621-1686), prince de Condé, en janvier 1650, la ville avait épousé la cause rebelle et était devenue la capitale du gouvernement insurrectionnel avec l'arrivée des seigneurs exilés, en tête desquels se plaçaient le frère et la sœur du prince de Condé : Armand de Bourbon, prince de Conti (1629-1666), et Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville (1619-1679). Saint-Evremond (1614-1703), lié au premier prince du sang, envoya le héros de ses *Mémoires de M. le comte d'**** (1695), saluer et se présenter devant son maître qui, sous sa plume, *souhaitoit encore plus de faire sa paix que la Reine ne le désiroit*⁷. Pour ramener l'ordre dans le royaume, la cour avait parcouru les provinces frondeuses dont la Guyenne de juillet à octobre 1650.

De son côté, le duc d'Épernon, disgracié en septembre 1650, avait dû échanger, au bénéfice de Condé libéré, le gouvernement de la Guyenne avec celui de la Bourgogne en mai 1651⁸. Le 22 septembre, le nouveau maître de la province était entré dans Bordeaux et avait constitué une armée capable de lutter contre les troupes royales commandées par le comte d'Harcourt (1601-1666).

Épernon se trouvait sans doute à Paris, dans son hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, lorsque Conti réquisitionna le château de Cadillac le 23 janvier 1652, pour se replier devant l'avancée des armées du Roi et pour se protéger éventuellement des ormistes bordelais dont il ne commençait à ne plus avoir le contrôle⁹. La fin de l'inventaire¹⁰ présente la transcription de la commission adressée au sieur de Juilly (ou de Jeully) par son patron qui fit de son secrétaire Merlet de La Tour son procureur. Le jour même où s'achevait l'inventaire, Juilly, nouveau gouverneur du château et de la ville, prenait possession des lieux, à la place du capitaine François d'Agar de Sauvagnac¹¹, des armes et de la poudre que l'inventaire révèle. Quelques semaines plus tard, le 3 mars, avant de se rendre à Agen avec Condé¹², Conti confia deux canons de fonte à Laroche Tarantin, capitaine des galères, qui devait armer un de ses vaisseaux au port de Cadillac. Après le départ de son frère vers la capitale, Conti prit le commandement militaire. Le conseiller d'Espaignet amena les canons du château de Cadillac et de Libourne à l'hôtel de ville de Bordeaux en avril¹³ ; le 8 de ce mois, *les plus grandes coulevrines de la tour et terrasse*

du chasteau de Cadillac, le lendemain, le restant des pièces de fonte, canons de feu, bouletz, mortiers et autres choses et, le 14, *le gros canon de fer de la terrasse* ; presque tout l'armement fut expédié à Bordeaux par bateaux¹⁴. Cependant, devant l'avancée des armées royales, plusieurs villes de Guyenne se déclarèrent neutres, dont Cadillac et Rions, dans *Les Articles de la neutralité accordée sous le bon plaisir de Monseigneur le prince de Conty et Monseigneur le comte d'Harcourt* (26 août 1652). *Premièrement, que les garnisons de Cadillac et de Rioms, avec généralement toutes les terres appartenantes à Monseigneur le duc d'Espéron, depuis Bourdeaux jusques à Langon inclusive-ment, ne coureront ni feront aucun acte d'hostilité les uns sur les autres. Que incontinent que les présens articles de neutralité seront signés de part et d'autre, et des sieurs Mallet et de Jant, les troupes qui sont dans la ville de Cadillac sortiront pour aller en tel lieu qu'il plaira à Son Altesse, à la réserve d'une compagnie de gens de pied au nombre de trente hommes avec les officiers [...] et que laditte garnison de Cadillac ne pourra pas prendre les contributions pour les subsistances que sur laditte ville et les paroisses de sa juridiction. Laquelle garnison demeurera dans le chasteau, laissant la ville au pouvoir des habitants*¹⁵. Dans une lettre adressée à Pierre Lenet le 22 août, le prince de Condé envisageait d'augmenter les garnisons dans Cadillac, Langon, La Réole *et autres endroicts de la rivière*, et de les faire fortifier afin de protéger les vendanges et de rejeter les armées royales¹⁶ ; *Mais il y faut pourveoir de bonne heure,*

5. Le Mao, 2006, p. 133-148 ; Pernot, 1994, p. 148-149.

6. *Idem*, p. 206.

7. Saint-Evremond, 1740, p. 3.

8. Pernot, 1994, p. 259.

9. Pierre Lenet n'évoque pas cette prise du château de Cadillac dans ses *Mémoires*.

10. F° 740-471.

11. François d'Agar de Sauvagnac appartenait à une famille provenant du Comtat Venaissin dont une branche s'établit en Bordelais au XVII^e siècle : Meller, 1906, tome 1, p. 7. Dans une minute du notaire Lagères, il est dit *Cappitaine major commandant le chasteau et ville de Cadillac et reçut à ce titre 247 livres 10 sols pour la paie de soldats et d'un sergent* : A.D.Gir., 3 E 22276, f° 462, 24 janvier 1652. Cette charge lui échut le 6 juin 1650 : A.M.Bx, 59 528, p. 153.

12. Lenet, 1838, p. 540.

13. Espaignet, 1893, p. 11-17. Voir l'inventaire des armes dans A.D.Gir., 3E 22 273, f° 243, 20 avril 1652.

14. L'inventaire après décès du duc indique une pièce qui était *l'inventaire faite des armes qui avoient esté transporté du château de Cadillac dans l'arsenal de l'hostel de ville de Bourdeaux en conséquence de l'arrest de la cour dudit Bourdeaux le 6^e avril 1652* : A.N.France, M.C., L, 78, 3 décembre 1661, n° 53. Le nom du notaire cadillacais Duluc est mentionné mais la liasse des années 1652-1656 (3 E 22287) ne contient pas (ou plus) cet inventaire.

15. Lenet, 1838, p. 561.

16. *Idem*, p. 564.

et mettre, particulièrement dans Cadillac, un fort bon corps de cavalerie, estant un des plus importants postes que nous ayons à garder¹⁷.

Durant cette année 1652, Conti et la duchesse de Longueville prirent le risque d'attiser la violence dans Bordeaux avant de signer l'union avec l'Ormée¹⁸ qui remit en cause leur pouvoir et celui des parlementaires. Face à une situation qu'il ne contrôlait plus, Conti se replia dans des conditions plus sûres à Cadillac. Il fallut attendre le siège et la reddition de Bordeaux, le 27 juillet 1653, pour assister à la fin de cette guerre civile. Par un curieux retournement de l'Histoire, le prince de Conti se maria avec Anne-Marie Martinozzi, nièce du ministre honni, Jules Mazarin, en 1654 et approfondit sa piété prénuptiale¹⁹, notamment en établissant une liste de legs dont bénéficia notamment l'hôpital de la Manufacture de Bordeaux, le 18 septembre 1661²⁰.

Devant la tournure qu'avaient pris les événements politiques dès le début de la sédition, et après le pillage de ses biens médocains en juin 1650²¹, Epernon avait mis son château en état de siège avec un lourd armement²², en partie neuf, composé de quarante-six pièces d'artilleries disposées sur les rempart et les terrasses donnant sur le parc et sur la ville (*quatre pièces d'artillerie de fonte²³, montées sur trois afusts neuf, de quatre à cinq livres de calibres²⁴; [...] Et d'illecq, serions sourtis de ladicte gallerie et entrés sur une terrasse du costé dudict parcq, sur laquelle s'est trouvé une grosse pièce de canon de fer avecq son afust de dix-huict à vingt livres²⁵ de balle²⁶; [...] sous laquelle (galerie) avons trouvé vingt-six pièces de fonte de campagne, avecq leurs afusts, d'une à deux et à trois livres²⁷ de balle. Plus, unze petites pièces avecq leurs afusts de fonte nommées orgues²⁸. Plus, cinq cens bouletz de fer de divers calibres*), de deux petits canons sans affûts de part et d'autre de l'entrée principale, et d'autres armes entreposées dans le château ainsi qu'un important stock de pièces légères (cent quarante-trois arquebuses à rouets et dix à crocs, cent cinquante-six mousquets montés et cent quinze canons non montés, huit fauconneaux *de sept et huit pieds de long*, soixante-quinze piques dont quarante-cinq dorées et neuves, hallebardes, javelines, arbalètes, cinq cents *cuirasses complètes* pour des cavaliers²⁹). Le notaire trouva aussi des barils de poudre entreposés dans une *petite cabve tout joignant la susdite office³⁰ et cingt quintalz soixante livres de mèche dans une chambre du pavillon qui regarde du costé de la forge et dudict parcq³¹*. En 1659, Jean Le Laboureur signala la présence de *trois grosses pièces de canon de fer, qui ont servi à la défense de cette place dans les dernières guerres*, dans la cour du château³².

Cadillac constituait le lieu idéal où tous les rebelles de la région pouvaient trouver l'armement approprié pour leurs entreprises comme en témoigne Lapière. Concierge du château

et *exempt³³* des gardes du corps du Roi, commis à la garde du château par ordre royal, Pierre Daujas (ou Daujar), sieur de Lapière, rappelait dans un procès-verbal adressé à Colbert qu'il avait refusé le canon réclamé par des paysans de Benauges en 1661³⁴.

Le Roy résolu de faire pourvoir son armée de Guiène de toutes les choses qui sont nécessaires pour obliger les Bourdelois à rentrer en leur devoir au cas que par les voyes de la douceur, ils ne rendent à Sa Majesté l'obéissance qu'il luy est deue de l'avis de la Reyne régente sa mère, elle mande et ordonne au Sieur chevalier de Turlon de se transporter en toute diligence par toutes les villes et places qui sont le long de la rivière de Garonne et particulièrement es villes d'Agen, Moyssac et Lectoure où estant il récupéra d'elles les

17. *Idem*, p. 565.

18. *Le bruit continuant toujours icy que M. le prince de Conti et madame de Longueville faisoient mouvoir ceste Ormée avec tant de violence et de chaleur, j'ai continué à leur dire ; mais ils ont continué de m'en vouloir désabuser par larmes et par parolles ; et comme je leur ay toujours dit que je n'en croye rien, mais qu'il estoit bon que les effects justifiassent là-dessus leur conduite, Leurs Alteesses me promirent de s'y appliquer* : Lenet, 1838, p. 549.

19. Voir la notice de L. Ténard sur Conti dans Bluche, 1990, p. 398 ; B.M. Bordeaux, ms. 1450, *Journal de Jules Delpit*, tome LVI, f°22, 2 octobre 1623.

20. A.D.Gir., hôpital de La Manufacture, série E, liasse 1, p. 194, 18 septembre 1661.

21. Lenet, 1838, p. 299.

22. fF° 715-717.

23. La fonte de fer était plus solide que le bronze mais la coulée s'avérait plus délicate.

24. Entre 2 et 2,5 kilogrammes, soit un calibre de 84 millimètres.

25. 10 kilogrammes, soit approximativement 150 millimètres.

26. Munition.

27. 1 à 1,5 kilogrammes, soit environ des calibres respectifs de 70 et 80 millimètres.

28. Un même affût portait un grand nombre de canons, Figuier, 1867-1871, tome 3, p. 315.

29. L'importance numérique des armes tranche par rapport au trente-quatre défenseurs du château de La Force lors du siège par le duc d'Elbeuf en janvier 1622 : Jayle, 1982.

30. F° 738.

31. F° 738v°. Vignial paya Etienne Collier, maître serrurier de Cadillac, pour l'entretien et nettoyage de certaines armes et mousquets qui sont dans le chasteau de la présente ville : A.D.Gir., 3 E 22276, f°409, 29 juillet 1651.

32. Welles, 1960, p. 78.

33. Dans une lettre adressée à Colbert, Lapière indique qu'il occupait cette charge depuis dix-sept ans : B.N.France, ms. 123bis, f° 979, 19 septembre 1664. Voir aussi A.D.Gir., 3 E 22281, 3 mars 1662.

34. B.N.France, ms. n° 107bis, f° 892, 8 décembre 1664.

canons qu'elles accorderont à ladite Majesté pour servir dans l'occasion présente avec promesse de les rendre et restituer aussy tost qu'elle sera finie, fera achapt de toutes les pouldres qu'il trouvera esdites villes et places jusques à dix milliers les arrestera commaussi tous les bateaux en paiement pour faire conduire et mener tant lesdits canons que pouldres jusques à Marmande ou Cadilhac avec tout le diligence possible de ce faire³⁵.

Prévoyant sans doute une réquisition armée, et se rappelant la saisie et le vol des meubles des châteaux de Vayres et de Langoiran en 1649³⁶, les gens du duc protégèrent une grande partie du mobilier et les tableaux dans les différents garde-meubles fermés à clef et scellés, alors que la précieuse collection de tapisseries gagna sans doute un abri extérieur plus sûr ; peut-être le château de Caumont ?³⁷ Il ne restait plus à la disposition des troupes princières que des tables, des bancs ou des chaises, les lits des chambres d'hôtes dans les galetas, quelques luminaires (flambeaux, chandeliers) et les instruments des foyers de cheminées ; ainsi que les décors en bois peints et fixés aux murs des cabinets et des deux chapelles. Encore que le duc fit chercher par César de Mérignac, conseiller du Roi, lieutenant criminel en Guyenne et son homme de confiance, cinquante-deux tables et une douzaine de barriques le 18 mars.

Sur ordre de Conti, Agar de Sauvagnac fit procéder à l'inventaire en compagnie de Lagères, le principal notaire d'Épernon, et du concierge Gondin qui détenait les clefs. Comme l'a déjà remarqué Annick Pardailhé-Galabrun, les notaires n'ont jamais pris l'habitude de préciser le décor des pièces et les repères spatiaux au cours de leur travail³⁸. Ainsi, Lagères ne mentionne pas les cheminées qui font encore la parure et la célébrité du lieu, les peintures de la voûte de la chapelle que Guillaume Cureau décora vers 1633-1635³⁹, la galerie des Hommes illustres, les escaliers et les pièces de dégagement. Il donne des orientations incertaines (*à main droite, à main gauche*) et omet l'ascension des escaliers, rendant très aléatoire la reconstitution de la distribution interne de la demeure, notamment à partir du folio 724. Cependant, nous pouvons tenter de reconstituer la répartition des soixante-cinq pièces, en partie connue.

Dans l'après-midi du 27 janvier 1652 et la matinée du jour suivant, le notaire et les témoins des deux parties se rendirent d'abord dans les deux *galeries* au rez-de-chaussée des ailes septentrionale (côté parc) et méridionale (côté ville) de la cour principale où ils établirent la liste précise des armes présentes au château⁴⁰. En réalité, ils restèrent à l'extérieur de la demeure car les *galeries* (ou portiques) des ailes étaient *soutenues de colonnes par lesquelles on peut aller sur les deux terrasses qui règnent en dehors des deux ailes*⁴¹.

Le 28 janvier, après l'inventaire de cet armement qui intéressait par-dessus tout les créatures de Conti, le notaire entra dans les appartements du rez-de-chaussée du corps de logis⁴². *A l'entrée d'icellui (château) à main droicte* (dans la partie septentrionale), il pénétra dans l'appartement qu'occupait le duc et qui se composait, suivant la tradition de l'habitat français, de la *grande salle*, de l'antichambre *qui regarde du costé de la terrasse du parcq*, de la *grande chambre dudict appartement qui regarde du costé du parcq* et de sa garde-robe. Dans l'aile en retour d'équerre, Épernon avait installé sa chambre, et, à l'arrière de l'escalier, son oratoire (*prie-Dieu de Monseigneur*) orné d'un retable doré et de treize petits tableaux présentant la *Passion et la mort du Christ*. A l'opposé de l'escalier d'honneur, était signalé un second appartement de parade constitué de trois pièces de réception (la *petite salle*, la *chambre blanche*⁴³ et l'antichambre), de la *chambre du pavillon qui sort sur la terrasse du costé de la ville* et de sa garde-robe, ainsi que du *cabinet qui est à costé de ladicte chambre appellé le cabinet doré, dans lequel avons trouvé plusieurs tableaux de divers poutraicts*. Entre-temps, la visite comprit la *chambre du dôme qui regarde du costé du pont de ladite ville*, sans doute la pièce dans l'actuel bastion nord-ouest.

Grâce à l'escalier situé près de la garde-robe précédemment évoquée, les visiteurs arrivèrent au premier étage, dans une autre garde-robe qui desservait l'appartement (ou *quartier*) de la Reine regroupant deux *salles*, la *chambre de la Reine* (ou *antichambre*), la *chambre du pavillon* et, au sud-ouest, le *cabinet des miroirs*. Après avoir franchi le palier de l'escalier principal, le notaire entra dans l'appartement du Roi qui présentait la *salle*, l'antichambre, la *grand chambre du pavillon appellé la chambre du Roy*. A l'instar de son époux, la duchesse, Marie du Cambout du Pontchâteau (✠ 1691), prenait l'habitude de dormir dans une chambre située sans précision dans l'aile en retour d'équerre, côté parc.

35. A.D.Gir., 3 E 22276, f° 519, 6 août 1650.

36. La Colonie, 1760, tome II, p. 273.

37. Castelbajac, 1911, p. 296-297.

38. Pardailhé-Galabrun, 1988, p. 30.

39. Braquehay, 1894, p. 1141-1158.

40. F° 715-717.

41. Jean Le Laboureur, 1659. Cité par Desgraves, 1991, p. 32. Contrairement à l'affirmation de d'Welles, les deux ailes ne reposaient pas sur des colonnades.

42. F° 721.

43. Dans l'« antichambre basse de Madame », les vestiges de peintures dans l'embrasure de la fenêtre et sur les solives du plafond témoignent d'une couleur à tonalité blanche.

La proximité de l'escalier avec la chambre ducale permit aux visiteurs de monter au second étage et d'examiner une série de chambres d'hôtes que signale d'ailleurs Le Laboureur en 1659⁴⁴ : du parc vers la ville, la *chambre de la Roquelaure* - souvenir d'un séjour de la duchesse éponyme⁴⁵ ou, plus probablement, de celui d'un parent de la famille de Mondenard de Roquelaure⁴⁶, la *chambre des tableaux*, la *chambre de fleurs*, la *chambre tannée*, la *chambre qui est sur le quartier de la Reine, du côté de la ville* et, au niveau de l'aile en retour, la *chambre du petit degré* et la *chambre marquée D*. Situées dans les combles des corps de logis, les ailes et les pavillons, ces pièces recevaient l'éclairage naturel par les lucarnes qu'Hermand van der Hem indique sur deux dessins⁴⁷.

Par un escalier (en bois ?) qui a disparu depuis, le groupe accéda au *haut des galletas d'icellui* (château) où il inventoria l'importante quantité de meubles pour lesquels le duc avait pris la précaution de les y remettre. Les dessins précités de Van der Hem confirment la présence de deux niveaux sous combles, que le notaire parcourut sans doute du sud vers le nord, avant de redescendre au second étage, dans la *dernière chambre du pavillon de la terrasse*, puis dans la *chambre rouge, laquelle est au-dessus de ladite salle du Roi*. De là, les visiteurs empruntèrent l'escalier principal (le *grand degré*) pour accéder à une *petite chambre qui est au-dessous la lanterne*, sans doute au-dessus de l'actuelle moutarde⁴⁸. Ils y trouvèrent *quantité de fort beaux tableaux qui seroient trop loms à inventorizer à cause de quoy ladite chambre a esté tout entièrement fermée à clef et cachetée de cire verthe avecq le seau de ladite ville de Cadillac*⁴⁹. Après avoir traversé le pavillon renfermant l'escalier principal, la visite continua dans les combles de l'aile nord, dans une *chambre qui est au-dessus de la chambre de la Rocquelaure* et la pièce mitoyenne.

L'imprécision topographique nous désoriente lorsque le groupe s'est acheminé vers la *sainte Chapelle* du château. Abraham Golnitz indiquait que *la chapelle, destinée au service du culte, a coûté plus de trente mille couronnes pour sa construction et sa décoration*⁵⁰, sans pour autant la localiser. Dans sa dernière étude de Cadillac, Joël Perrin, reprenant la description du Laboureur (*Dans toute l'étendue du gros pavillon qui flanque ce côté-là à main gauche de l'entrée principale par l'escalier*), situa le sanctuaire dans le pavillon sud-ouest du corps de logis principal⁵¹ mais, en remplaçant les pièces signalées sur les plans connus, aucune place n'était disponible dans cette partie du château. De plus, Le Laboureur rend mitoyenne la chapelle avec *la galerie toute décorée de tableaux de la grandeur ordinaire de tous les hommes illustres en valeur et en lettres des siècles passés, des pères de l'Eglise et de tous les papes*⁵². Ces grandes galeries de peintures se situaient généralement au premier étage, ce qui amène quelques doutes sur la véracité du témoignage du Laboureur. Aussi, il

semble qu'il faille plutôt localiser la chapelle dans un des pavillons de la façade orientale⁵³, à l'exemple des châteaux d'Ecouen (1538-vers 1560), de Saint-Maur-des-Fossés (vers 1541-1576)⁵⁴ et Montceaux-en-Brie (1547-1589)⁵⁵ dont les historiens de l'architecture n'ont jamais souligné la parenté de leurs plans avec celui de Cadillac, ou encore de Wideville (1580-1650)⁵⁶. Enfin, le dessin, pourtant correct, de l'élévation générale par Van der Hem ne fournit aucun détail susceptible de situer le sanctuaire.

L'imprécision s'accroît avec la description des offices situés dans les sous-sols de la demeure et simplement décrits comme une succession de salles.

Notre proposition de la distribution intérieure du château ne correspond pas totalement à celle formulée par les historiens de Cadillac, notamment le regretté Joël Perrin car, d'une part, ils se sont appuyés sur la description de Jean Le Laboureur, avec toutes les incertitudes possibles, pour situer les grands appartements, et, d'autre part, ils n'ont pas pris en compte de probables changements d'affectation de certaines pièces. Ainsi, l'appartement du duc, situé traditionnellement dans la partie méridionale du premier étage, figure au rez-de-chaussée septentrional du château, attribué au roi en 1659 avec la tenture de l'*Histoire d'Henri III* (Paris, musée du Louvre ; Cadillac, château). La localisation de la chambre ducale s'avère conforme à la distribution traditionnelle des hôtels parisiens avec le rez-de-chaussée dévolu au maître de maison et le premier étage à son épouse⁵⁷. L'inventaire de 1652 situe précisément l'appartement du Roi dans l'angle nord-est mais au premier étage, comme au palais du Luxembourg à Paris, à proximité de la grande galerie inachevée ! Dans le contrat passé avec

44. *Au haut de cet étage est le dortoir, qu'on appelle ainsi à cause de quantité de chambres pour les hôtes* : cité par Peyrous, 1979, p. 272.

45. Marie-Charlotte du Daillon, fils du comte du Lude, morte en 1657.

46. Selon Pierre Meller, une branche de cette famille gasconne se fixa à Cadillac au XVI^e siècle : Meller, 1906, tome 3, p. 56.

47. Demont-Favreau, 2006, tome 1, p. 107, cat. n° 120-121.

48. F° 733.

49. F° 733 et v°.

50. Cité par Welles, 1960, p. 59.

51. Perrin, 1999, p. 12-13 et 17.

52. Cité par Welles, 1960, p. 86.

53. Louis Savot écrivit : *La chapelle sera tournée à l'Orient, si on le peut facilement, n'estant besoin de s'abstraire à cette sorte de position. Elle sera assez commodément située, si elle est proche la porte première du logis, ou bien quelque autre entrée principale, pourveu que le Maistre y puisse aller à couvert, sans passer par d'autres apartemens que le sien* (Savot, 1624, p. 32).

54. Kitaëff, 1996, p. 95.

55. Coope, 1959, p. 71.

56. Grodecki, 1978, p. 149.

57. Le Moel, 1990, p. 102.

Girard Pageot pour la décoration de l'appartement royal, il est clairement écrit : *Sçavoir est de peindre la grande salle haute du bastiment dudict seigneur audict Cadillac, avec l'aultre chambre y tenant appelé la salle et antichambre du Roy*⁵⁸. Il y a eu, sauf erreur du Laboureur, une inversion des occupants des deux appartements entre 1642 et 1652. Le même problème d'interprétation se pose pour l'appartement de la Reine que l'on situe fréquemment au rez-de-chaussée septentrional du château⁵⁹. L'inventaire de 1652 indique l'inverse, c'est-à-dire une installation côté sud du premier étage, car Gondin amena le notaire au *hault dudict chasteau*⁶⁰. L'attribution royale de cet appartement repose sur la localisation, à nos yeux peu convaincante, au rez-de-chaussée du « cabinet dit des rois et des reines de France » dont il ne reste que le plafond. Le *cabinet des Miroirs*, abritant les portraits royaux, devait se situer dans l'aile en retour d'équerre du château, comme le souligna Joël Perrin⁶¹, mais au premier étage ; au-dessus de l'actuel « cabinet des rois et reines de France ». Le cabinet était surtout réputé pour ses miroirs dont deux étaient déjà installés de part et d'autre de la cheminée, et vingt-deux autres attendaient dans une caisse placée dans la loge du concierge⁶². L'installation de ce cabinet de glaces rappelait celui que l'on rencontrait dans l'hôtel parisien de Catherine de Médicis⁶³, et anticipait de trois décennies, par exemple, la réalisation du cabinet des Glaces dans l'appartement du Dauphin à Versailles (1684-1686)⁶⁴. Les miroirs du cabinet de Cadillac restaient dans l'emploi traditionnel et déjà démodé de la décoration murale alors qu'ils envahissaient les cheminées et les trumeaux des hôtels parisiens⁶⁵. Une dernière remarque consiste à souligner que les seize grands portraits et les deux cent trente-huit autres signalés par Léon Godefroy en 1638⁶⁶, se réduisent à *soixante-seize tableaux qui représentent les Deffuncts rois et reynes de France, fort beaux*⁶⁷.

Quant à l'appartement de la duchesse, il semble bien qu'il soit resté à son emplacement d'origine, au rez-de-chaussée méridional mais qu'en 1652, Marie du Cambout du Pontchâteau l'ait déjà délaissé pour s'installer à l'opposé de la cour. S'il le confirme en 1659⁶⁸, Le Laboureur pose une difficulté supplémentaire car il localise au rez-de-chaussée le *cabinet de tous les rois et les reines de France*.

Une fois posé ce problème de répartition des pièces, nous nous apercevons que le corps de logis abritait, suivant une tradition bien établie, quatre grands appartements de parade aux distributions à peu près identiques : une salle (dédoublée côté sud) accessible par l'escalier principal, une antichambre qui commandait la communication des chambres de parade situées dans les pavillons, les chambres de commodités du duc et de la duchesse côté nord, et les deux cabinets (*cabinet doré* au rez-de-chaussée, *cabinet des miroirs* au premier étage). L'escalier principal séparait la partie réservée aux hommes (appartements

du Roi et du duc) au nord de celle des épouses (appartements de la Reine et de la duchesse) au sud, avec l'installation du couple royal au premier étage, niveau le plus confortable. On ne peut guère s'appuyer sur la richesse décorative des cheminées pour tenter d'identifier l'occupant de l'appartement étant donné la disparition des pavillons occidentaux qui abritaient les grandes chambres de parade. Le second étage, sous les combles, concernait le logement des amis et des visiteurs, tandis que le troisième étage, placé immédiatement sous le faite des toits, servait à entreposer le mobilier et sans doute à abriter la domesticité⁶⁹.

La partie la plus importante de l'inventaire concerna les garde-meubles des galetas où s'entassaient les meubles précieux, tableaux et tapisseries. L'ascension du *grand degré* aboutit à l'ancien cabinet de travail du premier duc, la *moutarde*, où l'on trouva *quantité de fort beaux tableaux*⁷⁰. Après avoir visité d'autres chambres situées notamment au-dessus de l'appartement du Roi, le notaire redescendit pour visiter la *sainte Chapelle* dotée d'une sacristie et décorée de lambris renfermant des scènes de la *Vie, de la Passion et de la Résurrection du Christ* peintes par Christophe Crafft⁷¹ et que nous ne pouvons pas, dans l'état actuel des connaissances, rapprocher, notamment, des cinq peintures de l'église Saint-Martin de Castres-Gironde⁷². Suivant une histoire sans réels fondements documentaires, ces grands panneaux de bois, représentant la vie du Christ, proviendraient de Cadillac.

La visite du château se conclut par le sous-sol qui abritait la *grande cuisine ordinaire de Monseigneur*, d'autres pièces de service (garde-vaisselle, salle du commun, sommellerie, ...), le

58. A.D.Gir., 3 E 2208, 27 juin 1606.

59. Perrin, 1999, p. 32-36.

60. F° 724.

61. Perrin, 1999, p. 13.

62. F° 738v°.

63. Feray, 1997, p. 77.

64. Verlet, 1985, p. 264-265.

65. Le Moel, 1990, p. 217.

66. Godefroy, 1630, f° 73v°.

67. F° 724v°.

68. Cité par Welles, 1960, p. 85.

69. Nous renvoyons à notre article paru dans les actes du colloque de Cadillac (octobre 2003) : Favreau, 2005.

70. Dans ses *Notes et souvenirs d'un artiste octogénaire*, Pierre Lacour fils (1778-1856) évoque *quelques beaux tableaux qui provenaient de cette collection* sans les localiser : B.M.B., ms. 1603, 1778-1798, f° 10v°.

71. Charles Braquehaye a retranscrit le contrat passé entre le duc et le peintre le 13 août 1636 : A.M. Bordeaux, 73 S 77, f° 26, n° 1433, 13 août 1636.

72. Nous remercions Daniel Constant, maire de la commune, de nous avoir présenté ces tableaux.

corps de garde et la *grande cave du château* renfermant trente vieilles barriques. Du côté de la ville, le soubassement contenait la *pâtisserie*, une vieille sommellerie, la *bucherie* et les *offices* du concierge. Un devis de réparation des maçonneries des terrasses indique que les offices recevaient le jour par des *soupiraux* fermés par des *grilles* ⁷³.

Suivant une habitude notariale, le château et le jardin n'apparaissent qu'indirectement lorsque des effets sont disposés à proximité ou proviennent d'un emplacement précis. Ainsi, la présence d'un canon et d'éléments de garde-corps des fontaines du jardin, ainsi que la localisation de salles évoquent le parc ⁷⁴ où le notaire n'avait pas de raison d'y aller, sauf pour y admirer peut-être, comme Le Laboureur ⁷⁵, les orangers.

En revanche, les matériaux de construction (câbles pour lever des poutres, marbres, pièces de noyer pour les planchers, miroirs, feuilles d'or, pigments), les trente-deux *pièces* de fonte destinés aux gouttières du château ⁷⁶, les six croisées munies de vitres et les outils (*mails*, gros marteaux de fer, cognées, herminettes et rabots) témoignent d'un chantier interrompu par la guerre et, sans doute, une pénurie financière. Parmi cet outillage, la scie à marbre, sur son afût, avait tant intrigué les contemporains et notamment l'Allemand Abraham Golnitz ⁷⁷ : les marbres pyrénéens *qui sont sciés à l'aide de scies non dentées, et adaptés aux besoins de l'édifice* ⁷⁸. Pourtant, cette scie, appelée *scie lisse* ou *scie à pierre*, était utilisée depuis l'époque minoenne ⁷⁹.

Le notaire laisse l'image des ateliers dans lesquels le forgeron, le menuisier, le charpentier et l'orfèvre travaillaient ⁸⁰. Il révèle même des modèles d'architecture (*chappitons, portal*) en bois, qui servaient lors de la construction, notamment pour le grand portail d'entrée resté inachevé en 1659 (Laboureur) ⁸¹, deux *belles montres de pierre*, sans doute des cadrans solaires ⁸² dont deux autres exemplaires (*Plus deux grandes et belles monstres de pierre*), étaient localisés dans la *pâtisserie* ⁸³. Le document ne précise pas la localisation des ateliers – il faut lire la description d'Abraham Golnitz (1643), pour savoir que *l'atelier de construction* se situait dans l'un des angles de la *cour spacieuse* - mais il conserve l'aspect d'un magasin général avec des outils éparpillés dans la galerie méridionale ; dans cette dernière, un autre magasin construit en planches, abritait les outils du forgeron, de l'horloger, de l'orfèvre, du charpentier, du menuisier et du scieur de marbre ⁸⁴. Quelques jours plus tard, Lagères trouvait dans une *chambre du pavillon qui regarde du côté de la forge et dudit parcq, cent-six tables de Flandres blanches et prestes à mestre chambre et plus, un bancq servant au mestier de menuzier* ⁸⁵. Par précaution, les matériaux précieux, servant au miroitier (miroirs pour le cabinet des Miroirs) et au peintre (*pacquetz d'or en feuille, poudre d'asur fin bleuf, lacque fine,*

vert calchiné pour la sainte Chapelle), furent déposés dans des *quaissettes*, avec la pierre d'autel de la *sainte Chapelle*, dans la loge du concierge ⁸⁶.

Un témoignage, précieux mais partiel, de la vie seigneuriale à Cadillac

Le déplacement et le regroupement de nombreux meubles et objets dans les galetas et autres pièces fermées nous empêchent de découvrir et de saisir leur disposition et leur agencement originels. Ils s'expliquent uniquement par le contexte d'alors et non par la pratique traditionnelle révélée par les inventaires après décès dans tous les milieux de la société française, de rassemblement de certains effets précieux en vue de la succession et du partage. Cependant, nous pouvons tenter de dégager certains aspects de la vie quotidienne du dernier duc d'Épernon.

Grâce à la dénomination de nombreuses salles, nous remarquons que le couple ducal, dans un souci d'intimité et de confort, semblait délaisser les grands appartements d'apparat pour des chambres plus petites ⁸⁷. Cette modification de l'occupation du château correspondait à l'évolution de la société française sous le règne de Louis XIV. En revanche, le couple maintenait la traditionnelle séparation qui distinguait l'aristocratie puisque le duc résidait au rez-de-chaussée et son épouse au premier étage, dans la partie septentrionale. Cette localisation dans la partie la moins confortable du château et la plus exposée aux frimas peut surprendre mais elle se justifie sans doute par la vue que

73. A.D.Gir., 3 E 22280, f° 184, 14 août 1655.

74. F° 718.

75. Welles, 1954, p. 66.

76. F° 717v°.

77. Golnitz, 1631, p. 549 ; Hauteceur, 1943, p. 879.

78. Cité par Welles, 1960, p. 59

79. Lambraki, 1982, p. 81-88.

80. *Atelier, ou atelier. Bâtiment où les ouvriers travaillent ensemble, comme architectes, maçons, charpentiers &c* : LE ROY DE BAZEMONT, s.d., p. 51.

81. Welles, 1960, p. 78. Voir aussi les dessins de Van der Hem dans Demont-Favreau, 2006, tome 2, p.123-124, cat. n° 120-121.

82. F° 718v°.

83. F° 738.

84. F° 719-721.

85. F° 738v°.

86. F° 738v°-739.

87. F° 721v°, 725v°.

les ducs avaient sur le parc. Etant donné l'étroitesse du corps de logis principal, de la largeur des salles, les chambres d'hôtes occupaient les combles du château.

Le rang de son propriétaire nécessitait un oratoire privé, près de la chambre du duc, orné d'un *restable doré dans lequel sont enchassés treize petits tableaux fort beaux qui représentent la Mort et Passion de Jésus-Christ*, et meublé d'un banc en noyer, d'un prie-Dieu qui donna le nom à la pièce et d'un *chandelier* (un lustre) en cristal de roche⁸⁸ ; et une chapelle plus importante, appelée *la sainte Chapelle*⁸⁹ décorée de *peintures et lambris doré accoustumé ensemble, plusieurs beaux tableaux qui représentant depuis la Nativité de Jésus-Christ jusques à sa mort, Passion et Résurrection qui sont enchassés dans le lambris de ladite chapelle*. Ce dernier sanctuaire était doté d'une *sacristie* que le notaire ne fit qu'évoquer⁹⁰.

Au sein de l'imposant ensemble mobilier du château que nous avons étudié récemment⁹¹, quelques éléments peuvent se révéler particulièrement intéressants. C'est le cas de la mention : *théâtre qui a servi autres fois aux comédiens*⁹². Les nombreuses biographies consacrées à Molière soulignent plus ou moins son séjour chez le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, après la dissolution de L'illustre théâtre en 1645⁹³. Si nous savons que le comédien rejoignit la troupe de Charles Dufrènes protégé par le duc jusqu'en juillet 1650, nous ignorons encore l'opportunité qui permit à Molière de rencontrer Épernon, si ce ne fut, peut-être, par le cercle littéraire que protégeait la famille⁹⁴. La précieuse mention de l'inventaire de 1652 ne permet pas, une nouvelle fois, de localiser précisément le lieu où se déroulaient les spectacles alors que Jacques d'Welles situe ceux-ci dans la salle des gardes ou au jeu de paume du château⁹⁵. Il faut plutôt y voir, comme c'était le cas à Versailles, une scène mobile que l'on installait à l'intérieur ou à l'extérieur, au gré des circonstances⁹⁶.

Derrière cette illustre référence que nous livre l'inventaire, le plaisir prenait aussi la forme de jeux. Le notaire distingua les jeux réservés aux enfants – des *jouets*, des *poules d'ivoire*, un *renard*⁹⁷ – de ceux réservés adultes : un échiquier marqueté avec ses dames, un *jeu de taureau*⁹⁸ et surtout deux billards. Le premier apparaît installé dans la *salle de l'appartement du Roy*⁹⁹ tandis que vingt boules, placées dans une tonne, et le châssis du *grand billard* se retrouvaient entreposés dans le *galeas*¹⁰⁰, et la *table du grand billart* dans la *chambre rouge*¹⁰¹.

Autre plaisir mais plus élevé et confidentiel : la lecture. Le château de Cadillac abritait une bibliothèque¹⁰⁰ dont le notaire résume le contenu ainsi : *Plus, un grand bahut dans lequel il y a grand nombre de livres de divers vollumes presque tous neufs* et *Plus, un autre grand coffre de bois de noier dans lequel il y a plusieurs livres, lesquels ont été cidevant*

*inventorizés par le sieur Paschal, juge de Rions*¹⁰³. Tout aussi lacunaire et, par conséquent, donnant des regrets à l'historien, la description des archives se réduit à : *Plus, avons trouvé dans une autre coffre behut quelques vieux papiers et divers livres de raison faisant mention de la despance qui a esté ci-devant faite dans ledit château* ». A l'instar de Véronique Larcade, nous ne pouvons que regretter l'absence d'un inventaire de la bibliothèque¹⁰⁴.

En revanche, la demeure n'abritait pas d'instruments de musique, ce qui n'implique pas l'absence d'une pratique musicale¹⁰⁵ par la famille et des musiciens¹⁰⁶.

88. F° 721v°.

89. F° 734v°.

90. Un examen des visites des chapelles domestiques et des autorisations épiscopales (G 683 notamment) aux Archives départementales de la Gironde n'a révélé aucun document concernant la chapelle du château.

91. Favreau, 2005.

92. F° 719.

93. Caldicott, 1998, p. 42-43 ; Grimm, 1993, p. 23 ; Jurgens-Maxfield-Miller, 1963, p. 111 et 296, note 2. A voir aussi Coudroy de Lille, 1971-1973, p. 237-242.

94. Welles, 1955, p. 274.

95. *Idem*, p. 281.

96. Girouard, 2000, p. 200. Il faut cependant souligner que l'abbé Jules Bellet, lors de sa visite au château de La Force en 1711, y trouva un théâtre avec loges installé dans les combles, sans en indiquer la date de construction : Jayle, 1982, p. 13.

97. F° 732v°.

98. F° 732v°.

99. F° 725.

100. F° 731v°.

101. F° 733.

102. F° 733v°.

103. Les Archives départementales de la Gironde ne conservent pas les archives de la prévôté de Rions ou d'un notaire (ou juge) nommé Paschal. En revanche, un inventaire de la bibliothèque de l'hôtel parisien, situé rue Plâtrière, se trouve dans l'inventaire après décès du duc : A.N.F., M.C., XXXV, 246, 8-11 et 13 août 1642.

104. Larcade, 2005, p. 131-132.

105. Une minute du notaire Capdaurat fait mention de Guillaume Barberon, maître de la musique de Monseigneur le duc d'Espéron : A.D.Gir., 3 E 22243, f° 24, 25 novembre 1634.

106. Un acte notarial fut passé par Chrispin Valléran, maître organiste, demeurant au service de Monseigneur le duc d'Espéron : 3 E 22240, 13 novembre 1632. Dans son testament, Bernard de Nogaret de La Valette légua différents sommes à Pellone, *maistre de sa musique*, à *chacun des musitiens* et à *chacun des deux trompettes* : copie par Jules Delpit aux A.M.Bordeaux, 66 S 54, 18 juillet 1661. Le document original se trouvait dans les archives du notaire cadillacais Jean Fourtens.

Après les plaisirs des yeux et de l'esprit, ceux de la bouche se devinent plus aux appellations des offices situés au sous-sol qu'à la nourriture ou à la vaisselle qui a entièrement disparu du château. La visite du notaire indique une spécialisation des salles de l'office ¹⁰⁷ avec, pour la préparation des repas, la *grande cuisine ordinaire de Monseigneur* et sa voisine, la *poutaquinie*, le garde-manger, le lieu de nettoyage, la *garde-vaisselle* et, pour les repas, la *salle du commun* et la *salle basse desdits offices*, des salles annexes réservées au vin (*sommeillerie*) et à la conservation des fruits (*fruitière*). L'architecte installa d'autres *offices* séparés des précédents et abritant des hardes (des domestiques ?), ainsi que *tous les utilz et autres choses nécessaires pour faire l'eau de Candale. Ensemble, les infusions, quantité de fioles de verre et autres vaisseaux de terre propres pour mestre et tenir ladite eau. Ensemble un mourtier de fer et plusieurs autres choses qui seroient trop longues à inventorizés*. Autant d'instruments qui permettaient l'élaboration de cet élixir miraculeux, selon Véronique Larcade ¹⁰⁸, et qui rappellent ceux que prônaient le médecin suisse Conrad Gesner (1516-1565) dans ses *Quatre livres des secrets de médecine et philosophie chymique* traduits par son confrère Jean Liébault et imprimés à Lyon en 1593. En janvier 1619, Pierre de Bonnessies, avocat à Bordeaux et juge ordinaire du comté de Benauges, prêtait à sa mère, Jeanne Dissac, toute une série d'ustensiles pour faire cette eau, dont il avait hérité de son père Jean de Bonnessies, ancien procureur d'office d'Epéron mort en 1618 ¹⁰⁹ : *sçavoir en premier lieu, une chaudière avec son couvercle appellé baingmarie qui cert à faire l'eau de Candalle, quatre alemnbitz de verre, quatre chapes et quatre briquard aussy de verre, plus ung alenbic de cuivre avec sa serpentine qui cert à faire l'eau de vie et un grand père de balansses, ensemble le marc pesant sèze livres, plus ung petit coffret couvert de cuir rouge doré, avec ung petit père de balances et un marc pesant une livre ramply et entier sauf le séziesme, plus la recèpte de ladite eau de Candalle, escripte en papier de la propre maing de feu Monseigneur François Monsieur de Candalle ainsi que ledit Bonnessies a dict, plus ung livre de raison dudit feu Bonnessies dans lequel est escripte aussy la recèpte tant de l'eau de Candale que de l'eau de vie, plus douze fioles, deulx desquelles sont ramplies de ladite eau de Candalle de la pesanteur de dix livres chescune ou environ* ¹¹⁰. Ces objets constituaient le souvenir de l'évêque et savant François de Foix-Candale (1512-1594) qui menait aussi des expériences de blanchiment du mercure.

Le notaire Lagères indique encore *ladicte grande cabve dudict chasteau, où estant y avons trouvé trente vieilles barriques diffoncées par un boult, avecq quantité de chebrons et fils servant à attirer du vin, qu'est tout ce qu'avons trouvé dans dict cabve du chasteau, la pâtisserie, avec une petite cave au sud, l'ancienne sommeillerie et, enfin, la bucherie*. L'équi-

pement de ces pièces communes consistait essentiellement en tables en chêne ou en sapin, posées sur des tréteaux ou sur des pieds fixes, des bancs, trois maies et des couchettes ; sans doute le lieu de casernement des soldats de Conti. C'est finalement dans la description de la loge du concierge que se trouvent localisés quelques instruments de cuisine comme deux broches de fer, une *tresse* de fer et un grand timbre de cuivre jaune (laiton) ¹¹¹.

Peu différent du traditionnel inventaire après décès du Grand Siècle ¹¹², l'inventaire de Cadillac nous livre cependant une approche plus intime de la famille d'Epéron à travers les souvenirs que rencontra le notaire. Si l'absence des vêtements confirme l'éloignement des propriétaires, Lagères trouva des effets personnels entreposés essentiellement dans le *haut du galletas*. Premiers témoignages chargés de sentimentalité, les portraits de famille présentaient *trois petits enfans* sur la cheminée d'une chambre du *petit degré* ¹¹³ mais surtout deux portraits de *feues Mesdames d'Espéron et de La Valette ensemble, celui de Monseigneur, de Madame, de Mademoiselle et de Monseigneur le duc de Candalle dans le haut du galletas*, avec un *Portrait de Mademoiselle d'Orléans avecq un tapis de drap vert* ¹¹⁴ enfermé dans une caisse. Leur remise dans les greniers témoignait sûrement d'une protection contre d'éventuelles dégradations par les nouveaux occupants des lieux. Parmi les quelques hardes mentionnées, figurent en particulier les chapeaux du cardinal de La Valette, enfermés dans une caisse depuis la mort de leur propriétaire en 1639 ¹¹⁵. Enfin, le souvenir des exploits militaires de la famille nous apparaît avec : *Plus, trois grands drappeaux en forme de guidons, l'un d'eux de taffetas gris de lin à fleurs meslés d'argenterie et l'autre de taffetas feuille morte avec de la frange argentée* ¹¹⁶.

Ainsi, l'inventaire du château de Cadillac, rédigé en 1652, constitue un document important pour la connaissance de cette prestigieuse demeure de la première moitié du Grand Siècle, et

107. F° 735-738.

108. Larcade, 2005, p. 129. L'eau de Candale était produite par les Augustins de Bordeaux : Loupès, 2001, p. 91. Voir aussi Labat de Savignac, 2004, p. 226, 13 et 14 avril 1711.

109. Voir l'inventaire après décès avec les instruments : Voir aussi A.D.Gir., 3 E 22227, f° 106, 12 septembre 1618.

110. A.D.Gir., 3 E 22221, 28 janvier 1619.

111. F° 738v°-739.

112. Pour une étude typologique, voir Baulant, 1980, p. 33-42.

113. F° 727.

114. F° 731 et v°.

115. F° 731. Voir aussi A.D.Gir., 3 E 22275, f° 158v°, 20 août 1650.

116. F° 734.

ce en dépit du déménagement partiel du mobilier, notamment des tapisseries qui avaient fait la réputation du lieu, et d'effets comme la vaisselle et les vêtements. Les circonstances d'alors imposaient la protection des meubles, ce que confirment, d'une part, un ordre du roi en faveur de d'Épernon contre lequel Condé voulait faire sauter le château ¹¹⁷ et, d'autre part, une lettre du duc : *Monsieur, j'ai appris tous les désordres que l'on a fait et que l'on continue dans ma maison de Cadillac, quoy que vous ne m'en ayés rien mandé, je vous fait cette lettre non seulement pour vous dire que vous avés tort de ne me l'avoir pas escrit may encore pour vous dire de faire sçavoir aux Sieurs de Lenet et de Sully que il ne puis souffrir sans ressentiment ses ruines que ma maison qui n'a point fait la guerre, qui a esté pillée n'y ruinée et que j'useray de mesme en celles de ceux qui m'ont pillé et fait pillé et ruiner mes maisons, que c'est manifeste contravention aux parolles qui m'ont esté données ; en un mot, je ne suis pas personne à estre tractée indignement et que j'ay de quoi m'en ressentir, ce que ie feray sans retardement, si l'on ne répare fait chés moy, j'useray de représailles* (17 novembre 1652) ¹¹⁸. Toutefois, nous ne pouvons pas

déterminer l'état des travaux que le duc entreprenait jusqu'à la veille de sa mort, la qualité des meubles les plus précieux et, par conséquent, une estimation de la fortune. Aussi, il nous est difficile de confirmer, ou de contredire, l'affirmation de Jean-Pierre Labatut selon laquelle : *Dans ces inventaires, on observe la faiblesse relative de la part contenue dans les châteaux de campagne y compris le duché, et la quasi-insignifiance quantitative des effets mobiliers qui occupent les appartements des châteaux royaux mis à la disposition des ducs et pairs. De plus, tandis que les inventaires des châteaux ruraux font presque uniquement état de meubles meublant et d'habits, les inventaires des hôtels parisiens font état d'une importante proportion de vaisselle d'argent, de bijoux, et, dans un faible rapport à l'ensemble, d'argent comptant* ¹¹⁹.

117. B.N.F., D.M., ms.fr. 4224, f° 454 et v° ; Welles, 1960, p. 141, note 28.

118. Cité par Welles, 1960, p. 141, note 28.

119. Labatut, 1972, p. 301-302.

Documents 120**(Folio) 714**

« Aujourd'huy, vingt-septiesme du mois de janvier mil six cens cinquante-deux, par devant moy, a esté présent en sa personne François Dagar, escuier, sieur de Sauvagnac, capitaine mageor, commandant dans le château et ville de Cadillac pour Monseigneur le duc d'Espéron, lequel a dict et déclaré que ce jourd'huy, environ l'heure de midi, seroit arrivé en la présent ville, le sieur de Jeully, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le prince de Conti, lequel se seroit adressé audict sieur Dagar auquel il auroit représenté qu'il avoit ordre et commission de mondict seigneur le prince de Conti de se saizir dudict chasteau et ville, et cy mettre en garnison le nombre de cinquante hommes et cy bailler les ordres nécessaires pour la deffense, sureté et conservation de ladite ville et chasteau par lequel ordre est enjoint audict sieur

(Verso)

de Sauvagnac de remestre entre les mains dudict sieur de Jeully tant ladite ville que chasteau, à la charge toutesfois par ledict sieur de Jeully de faire faire description et inventaire de l'artillerie et munition de guerre et autres choses qui se pouvoient trouver dans ledict château ainsin qu'il a fait aparoir de ladite ordonnance dattée du vingt-troixiesme du présent mois, signée de mondict seigneur le prince de Conti et Merlet de La Tour, son secretaire, laquelle dicte ordonnance demurea junrée au pied de ses présentes pour servir à telles fins que de raison, conformément à laquelle ledict sieur de Sauvagnac déclare audict sieur de Jeully à ce présent qu'il est tout prest d'obéir aux ordres de mondict seigneur le prince de Conty en par lui préalablement faisant faire description et inventaire de tout se qui se trouvera dans ledict chasteau s'en

(Folio) 715

chargeant suivant le susdict ordre ce que ledict sieur de Jeully lui auroit vollontairement accordé. Et deffaict, avons proceddé à la faction dudict inventaire comme s'ensuit.

Fait dans ledict château de Cadilhac, après midy, en présances de M. Jean Louis Darche, procureur d'office dudict Cadillac, sieur Jeannois Renné, marchand et Jean Mahinx, clerq, tesmoins.

JULLY, SAUVAIGNAC, DAGARS

Premièrement, nous sommes ascheminés sous une gallerie dudict château qui regarde du costé

(Verso)

du parcq, dans laquelle avons trouvé quatre pièces d'artillerie de fonte ¹²¹, montées sur trois afusts neuf, de quatre à cinq livres de calibres ¹²².

Plus, trois paires avantrains, deux paires de grosses roues et trois de petites roues ferrées, ensemble trois autres petits paires non ferrées.

Plus, six pièces de bois servant de chevaletz.

Plus, ung balustre de fer qui a servi autres fois à la fontaine du grand jardin.

Et d'illecq, serions sourtis de ladite gallerie et entrés sur une terrasse du costé dudict parcq, sur laquelle s'est trouvé une grosse pièce de canon de fer avecq son afust de dix-huict à vingt livres ¹²³ de balle ¹²⁴.

Et ce fait, serions entrés dans la cour dudict chasteau, dans laquelle avons trouvé à costé de l'entrée d'icelle, deux petites pièces de canon de fer, de quatre livres ¹²⁵ de balle sans afust.

Et de ladite bassecour, serions allés et entrés

(Folio) 716

sous la gallerie du costé de la ville, dans laquelle avons trouvé vingt-six pièces de fonte de campagne, avecq leurs afusts, d'une à deux et à trois livres ¹²⁶ de balle.

Plus, unze petites pièces avecq leurs afusts de fonte nommées orgues ¹²⁷.

Plus, une petite pièce de fonte avecq son afust d'environ six livres ¹²⁸ de balle.

Plus, trois perriées de fer.

Plus, cinq roues de bois sans ferreux.

Plus, cinq cens bouletz de fer de divers calibres.

Plus, deux gros cables servant à lever des poutres.

Plus, une autre petit cable servant à mettre vin en cabve.

120. Pour faciliter la lecture tout en conservant l'orthographe originelle, nous avons introduit une ponctuation et mis des majuscules aux noms propres et des caractères italiques pour les titres des sujets et les compléments d'abréviations.

121. La fonte de fer plus solide, mais la coulée plus délicate.

122. Entre 2 et 2,5 kilogrammes, soit un calibre de 84mm.

123. Canon opérationnel, 10kg approximativement à 150mm,

124. Munition.

125. 2 kg, 84mm.

126. 1 à 1,5kg, environ des calibres respectifs de 70 et 80mm.

127. Un même affût portait un grand nombre de canons : Figuiet, 1867-1871, tome 3, p. 315.

128. 3 kilogrammes soit 96 millimètres.

Plus, ung autre grand cable avecq son palan de fer.

Plus, quinze cordes toutes neufves servant de trait.

Plus, sept quintalz quarante-trois livres de mèche ¹²⁹.

Plus, six quintalz quatre-vingt-cinq livres de poudre en six barils.

(Verso)

Plus, trente piques ferrées.

Plus, vingt-un picq de fer servant à pionner ¹³⁰.

Plus, deux aimes (?) servant à lever des poultries.

Plus, deux douzaines de pelles de bois.

Plus, cinq lanternes avecq leurs fouloirs ¹³¹ servant à l'artillerie, qu'est tout ce qui s'est trouvé soubz ladict gallerie, et laquelle a esté tout à l'instant fermée à clefs par le sieur Gondin.

Et d'illecq, nous serions ascheminés sur la terrasse qui regarde du costé de la ville, sur laquelle avons trouvé une grosse pièce de canon de fer, de mesme que celui qui s'est trouvé sur la terrasse du costé du parcq. Et ce fait, serions montés au hault d'une gallerie qui regarde du costé de la rivière, dans laquelle avons trouvé cent cinquante-six mouquets tous montés.

Plus, cent quinze canons de mousquet qui ne sont pas montés, parmi lesquels il en y a quelcun sans cullage.

Plus, douze paquets de bois de biscaie ¹³² servant

(Folio) 717

à faire picques, fort beaux. Ensemble deux paquets de bois de drappeaux fort beaux.

Plus, quarante-cinq picques avecq leurs fers dorés, fort belles et toutes neufves.

Plus, sept courceletz avec leurs casques, partie deslabvées noires, grisées, dorées et autres.

Plus, vingt-deux paires d'armes ¹³³ complètes, qu'est tout ce qui s'est trouvé dans la susdite gallerie, et laquelle a esté tout à l'instant fermée à clef. Et attendu qu'il est desia heure tarde, avons suspendu la continuation du présent inventaire jusques au jour du lendemain. Et néanmoins, a octroïé acte ausdits sieurs de Jeully et Sauvaignac de ce dessus.

Faict dans ledict château, ledict jour vingt-septième janvier audict an, en présances desdicts sieurs Darche, Renné et Mahinx, tesmoins.

JULLY, SAUVAIGNAC DAGARS, BECHEU, INGONDIN.

Et advenant le lendemain vingt-huitiesme dudict

(Verso)

mois de janvier, audict an mil six cens cinquante-deux, pardevant moy dict notaire et tesmoins basnômés, ont esté présans en leurs personnes lesdits sieurs de Jeully et Sauvaignac, lesquels m'ont requis comme autres fois de vouloir procéder à la faction et continuation dudict inventaire, ce que leur aurois accordé de faire, et deffait, nous serions transportés dans ledict chasteau où estans, serions montés dans un magazin qui est au-dessous la sainte Chapelle dudict chasteau, dans lequel avons trouvé ce qui s'ensuit.

Premièrement, cent quarante-trois arquebutz à rouet et partie à mousquet.

Plus, sept canons de mousquet.

Plus, dix arquebutz à crocq ¹³⁴.

Plus, dix-huit arquebutz en façon de demi-mousquets et montées à l'antique ¹³⁵.

Plus dix petits meschans canons de peitrinailes ¹³⁶.

Plus, trente-deux pièces de fonte servans à mestre aux goutières dudict chasteau, fort grandes.

Plus, six fauconneaux ¹³⁷ de fer, avecq leurs afusts de fer, à sept et huit pieds de long.

Plus, deux autres fauconneaux sans afutz de mesmes que les susdits.

(Folio) 718

Plus, soixante-quatre halebardes et javelines.

Plus, trente arbalestres avecq leurs estocqs.

Plus, trois pétars ¹³⁸ de fonte avecq ses madriers.

Plus, treize grandes picqz de fer sans manche.

Plus, trois grands pilons de fer à battre poudre.

Plus, douze demi-corps d'albâtre aprochant du naturel jusques leurs pied.

129. Mèche d'amorçage.

130. Vraisemblablement instruments servant aux terrassements.

131. Il s'agit d'une lanterne qui servait à mettre la poudre et le boulet dans le canon par la bouche, et le fouloir qui tassait la charge.

132. Fusil de rempart.

133. Armures.

134. Equivalent à la fourquine, le bâton était muni d'une fourche à deux dents à une de ses extrémités et était planté verticalement pour poser le canon de l'arquebuse lors du tir.

135. Sans doute des arquebuses d'ancien modèle, c'est-à-dire à mèche.

136. Petits canons portatifs tirés à hauteur de la poitrine.

137. Dans les *six calibres de l'artillerie de France* (Figuier, 1867-1871, tome 3, p. 357), il s'agissait d'un canon long de 6 pieds 4 pouces (2,10 mètres) et pesant 200 kilogrammes et d'un calibre de 40 millimètres.

138. Cylindre de bronze servant à faire sauter les portes et encastré dans une table de bois de chêne (madrier).

Plus, unze autres petits de mesmes que les susdits.

Plus, deux petits arquebuses à crocq ¹³⁹ de fonte.

Plus, un gros cable presque neuf servant à lever les poutres pour ledict château.

Plus, une table avecq son pied de pierre de caillou en façon de marbre meslé, fort belle.

Plus, six châssis, autrement croisées, avec les verres des vitres.

Plus, vingt-six grandes consolles de fer qui sont servi autres fois de balustres aux fontaines du jardin.

Plus, soixante-dix courcelets de fer.

Plus, deux modelles de chappiton.

(Verso)

Plus, le modelle d'ung portal.

Plus, un pespitre de bois de noier, faict en menuiserie.

Plus, quinze gros rouloirs de marbre d'environ ung pied et demi de long.

Plus, une pièce de bois de benne, d'ung pied de long et autant en carré.

Plus, huit quintalz vingt-huit livres de poudre, sçavoir cinq cens quarante-huit livres à mousquets et le restant qu'est cens huictante livres poudre fine.

Plus, ung balustre de bois painct qui a servi autres fois à un buffet.

Plus, un gros paires de chenets jaunes.

Plus, deux quintalz de mèche.

Plus, deux belles monstres de pierre.

Et d'illecq, sommes allés dans le domme qui regarde vers ladite ville joignant la susdicte chambre, dans lequel avons trouvé un paire de landier de fer, rompus.

Plus, une table de bois de sapin avecq ses tréteaux et deux bancqs.

Plus, un bois de lict, une couchette, trois mathelas, trois couverthes, sçavoir une Castelonne, l'autre

(Folio) 719

de Thoulouze et une autre méchante commune.

Plus, une paillasse, deux traversiers et une chaire à bras garnie de cuir doré.

Plus, une chaire de garderobbe, garnie de velours bleu.

Plus, un chandellier de fonte.

Et ce fait, nous sommes ascheminés dans la gallerie qui regarde du costé du parcq, dans laquelle avons trouvé le nombre de cinq cens cuirasses pour cavalliers, completees.

Plus, quarante-trois tables de Flandres de bois de sapin, avec un théâtre qui a servi autres fois aux comédiens.

Plus, deux tables avecq ses tréteaux, l'une desquelles sert de buffet.

Plus, deux châssis à vitres et un banq servant au mestier de charpantier qui est tout ce qui s'est trouvé dans la susditte gallerie. Et laquelle avoit esté tout aussi tost fermée à clef par le sieur Gondin.

Après quoy, il nous avoit conduitz dans un petit magazin fermé de tables qui est au-dessous la gallerie du costé de la ville, dans laquelle avons trouvé

(Verso)

une poutre de fonte et deux vieux orloges avecq toutes leurs roues et autres garnitures.

Plus, un soufflet servant à un orphèvre.

Plus, dans un coing dudict magazin, s'est trouvé plusieurs gros clous et autre vieille feraille qui ne meritte bonnement d'estre inventorizé.

Plus, un grand lien de fer, faict en carré.

Plus, six picques.

Plus, ung beaudet autrement lict de campagne.

Plus, le châssis d'une croisée avecq sa serrure sans vitre.

Plus, neuf enclumes de fer servant au mestier de fourgeron.

Plus, quatre halebardes, l'une desquelles n'est point manchée.

Plus, deux gros mails de fer et six gros marteaux de mesmes, servant à tirer pierre.

Plus, trois coingnées et quatre arminettes, le tout de fer.

Plus, cinq rabots, deux guiltaunes ¹⁴⁰ et deux fuilliez ¹⁴¹, servant aux mestier de charpantier et menuisier.

Plus, un gros marteau de fer.

(Folio) 720

Plus, douze grandes pièces de bois noir, servant aux menuisiers pour faire des planchers en partage.

Plus, un essieu de fer servant à une charrette.

Plus, quatre vieilles hasches.

Plus, cinq bessegues ¹⁴² de fer et douze feuilles de mesmes, servant au mestier de charpantier.

Plus, six grands bronchets de fer.

Plus, trois bonarlines et quatre anneaux servant pour des barriques, le tout de fer.

139. Sans doute la fourquine.

140. Les guillaumes constituent un type d'outils à fût dont le fer occupe toute la largeur du fût.

141. Nous pourrions penser aux feuillets, lames de scie.

142. Bésaiguë.

Plus, six sercles de fer avecq douze feuilles, servant aussi pour des barriques, qui s'est trouvé le tout dans un vieux coffre avecq d'autre méchante ferraille qui ne mérite du tout d'estre inventorizé. Ensemble, s'est trouvé dans ledict coffre deux cizeaux servant au mestier de charpantier.

Plus, trois celliers servant à trainer les chariots

Plus, quatre grandes chaisnes de fer, les deux desquelles servent à un pont-levis et les autres en barrière.

Plus, une autre chesne de fer avecq un arcq attaché à icelle qui sert pour un petit portal de pont-levis.

(Verso)

Plus, trois monceaux de chesne de fer avecq ses anneaux.

Plus, un gros pierrié de fer avecq trois boulons servant d'avantains et trois sercles, le tout de fer.

Plus, avons trouvé dans le mesme magasin un vieux coffre dans lequel il i a trois meschantes ferrures et quelques vingtaine de feuilles de fer, servant aux afusts de canon.

Plus, deux sceaux avecq leur ferrure et trois mourtiers de fer.

Plus, six gros cables qui servent à monter les poultries aud château.

Plus, un autre petit cable fort uzé.

Plus, un casque de fer.

Plus, quatre vollées de carrosse avecq leurs ferrure.

Plus, huict cordes servant de traits, toutes neufves.

Plus, une sie de fer avecq son afustz servant à sier du marbre.

Plus, une mouschette de fer ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans le susdict magasin, lequel a esté tout à l'instant fermé à clef. Et asuutte de faire, nous serions

(Folio) 721

ascheminés dans le grand cors dudict château et dans la grand salle qui est à l'entrée d'icellui à main droicte, où estans y aurions trouvé un grand et beau père de chenetz jaulnes, avecq une tresse de fer, ensemble une pelle et une fourchette servant au foier de ladite salle.

Plus, une longue table de bois de noier, fort belle, à ralonges.

Plus, une autre longue table de bois de sapin avec son pied de bois de chesne fait en menuzerie.

Plus, deux beaux et grands timbres de cuivre rouge.

Plus, deux grands chandelliers de salle, peints.

Plus, six bancqs, sçavoir deux de velours verts, plus autres rompus et de cuir de Roussi.

Plus, dix-sept chèzes de diverses couleurs ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladict grand salle de laquelle estans sourtis et entrés dans l'antichambre d'icelle et appartement qui regarde du costé de la terrasse du parcq, dans la cheminée

de laquelle, avons trouvé un grand et beau père de chenetz jaulnes, sur lesquels les armoiries de mondict seigneur sont empreintes.

Plus, un paire de tenailles de fer, avecq des boutons jaulnes.

Plus, un chandellier de bois paint, de mesme que ceux qui sont inventorizés.

(Verso)

Plus, une petite table carrée de bois de noier.

Plus, s'est trouvé dans un corroir qui est à costé de ladict chambre un buffet de bois de noier.

Et ce fait, serions entrés dans une petite chambre qui est à costé de la susdite et dans laquelle mondict seigneur a acoustumé de coucher, dans laquelle s'est trouvé un beau père de chenetz jaulnes où les armes de mondict seigneur sont empreintes, avecq une pelle et un paire de tenailles, le tout de cuivre jaulne, servant au foier.

Plus, un châlit complet.

Plus, une belle table de bois de noier, faicte en menuzerie, à ralonge.

Et de ladict chambre, serions entrés dans un petit cabinet qui est joignant la susdite, appelé le prie Dieu de mondict seigneur, où s'est trouvé un restable doré dans lequel sont enchassés treize petits tableaux fort beaux, qui représentent la *Mort et Passion de Jhésus-Christ*, avecq un bancq de bois de noier, servant à se mestre à genoux audevant ledict prie-Dieu.

Plus, un grand et beau chandellier de christal qui est attaché dans ledit cabinet avecq un cordon de soye, lequel sert de lampe.

Et d'illecq, nous sommes ascheminés dans une autre grande chambre dudict appartement

(Folio) 722

qui regarde du costé du parcq, dans laquelle avons trouvé un autre beau père de chenetz de mesmes que les susdits, avecq sa pelle de fer et tenailles qui est tout ce qui s'est trouvé dans ladict chambre de laquelle estans sourtis et entrés dans le garderobbe d'icelle où estans, y avons trouvé un paire de chenets fort beaux, avecq une tresse de fer.

Plus, un bois de couchette avecq deux tables.

Et ce fait, estans sourtis dudict appartement, nous serions ascheminés dans un autre qui est à costé gauche de l'entrée dudict chasteau et estans entrés dans une chambre appelée la petite salle, avons trouvé dans icelle un grand paire de chenets jaulnes avecq des colombes au haut d'iceux. Ensemble une fourchette et un paire de tenailles de fer, avecq des boutons jaulnes.

Plus, deux grandes et belles tables à ralonges de bois de noier.

Plus, une autre table de bois de sapin, sans tréteaux.

Plus, une autre longue table de bois de sapin avecq ses tréteaux de bois de chesne et un meschant bancq de bois de chesne, avecq un chandellier de salle painct, qui est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte salle.

(Verso)

Et par ce qu'il est désia heure tarde, avons discontinué la faction dudict inventaire et remis la continuation d'icellui au jour de demain et néanlmoins j'ai, notaire susdict, ay octroïé acte comme autres fois ausdicts sieurs de Jeulli et Sauvaignac de ce dessus. Faict dans ledict chasteau en présance des susdits tesmoins.

JULLY, SAUVAIGNAC DAGARS, BECHEU, INGONDIN.

Et advenant le lendemain vingt-neuviesme dudict mois de janvier, audict an mil six cens cinquante-deux, pardevant moy dict notaire et susdits tesmoins, ont esté présants lesdits sieurs de Jeulli et Sauvaignac, lesquels comme autres fois m'ont requis de voulloir continuer la faction dudict inventaire et qu'à ces fins, moi dict notaire et susdict tesmoins présents à nous transporter dans ledict chasteau, ce que leur ay octroïé et, deffait, nous estans transportés dans

(Folio) 723

ledict chasteau où estans, serions entrés dans une chambre appellé la chambre blanche, qui est tout joignant la petite salle basse, où estans y aurions trouvé un paire de chenetz jaunes avecq les armoiries de mondiet seigneur et un paire de tenailles de fer avecq des boutons jaulnes servant au foier de ladicte chambre.

Plus, une table de bois de noier à ralonges.

Plus, une petite table de bois de sapin, carrée.

Plus, sept pièces de tapisseries de Rouan.

Et ce fait, somme entrés dans une antichambre du costé de la ville, dans laquelle avons trouvé un paire de grands chenetz jaulnes.

Plus, une pelle et un paire de tenailles de fer servant au foier de ladicte chambre.

Plus, une petite table de bois de sapin ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte chambre de laquelle estans sourtis, ledict sieur Gondin, concierge, nous auroict conduits dans un cabinet qui est à costé de ladicte chambre, appellé le cabinet doré, dans lequel avons trouvé plusieurs tableaux de divers poutraicts.

Plus, trois tableaux dorés en forme de miroirs.

Plus, un petit paire de chenets jaulnes fort

(Verso)

fort beaux sur lesquels les armoiries de mondiet seigneur sont empreintes.

Plus, deux tables sçavoir l'une painte façon de la Chine.

D'un restable de benne.

Plus, un miroir dont la glace est enfoncée dans une manière de restable de benne.

Plus, un bancq de Roussi.

Plus, quatre chaises sans bras, sçavoir trois de velours vert et une de cuir doré.

Plus, deux escabeaux plians, l'un vert et l'autre bleu ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ledict cabinet doré. Apprès quoy, ledict sieur Gondin nous auroit conduit dans le dome qui regarde du costé du pont de ladite ville, dans lequel avons trouvé un paire de landiers de fer avecq une fourchette aussi de fer.

Plus, deux bois de couchette.

Plus, une table de bois de noier à ralonges avecq un bancq.

Plus, deux paillasse, trois mathelas, deux traversiers, quatre couverthes, sçavoir deux de Castelonne et l'autre commune.

Plus, un pavillon de damas jaulnes et vert, ensemble un chandellier de cuivre.

Et d'illecq, serions allés dans une autre chambre appellé la chambre du pavillon

(Folio) 724

qui sort sur la terrasse du costé de la ville, où c'est trouvé un paire de chenetz jaulnes, marqués des mesmes armes avecq la pelle et fourchette de fer.

Plus, un grand timbre de cuivre rouge.

Plus, un chalit de bois de noier, garni d'une paillasse, deux mathelas, un traversier et deux couverthes.

Plus, une garniture de lict de fustaine à double pente, damasé.

Plus, neuf pièces de tapisserie de Rouan qui sont tant dans ladicte chambre que garderobe d'icelle.

Plus, quatre bancq de Roussi.

Plus, huit chaises, sçavoir deux à bras et six autres sans bras de velours vert.

Et au mesme instant, serions entrés dans ledict garderobe dans lequel avons trouvé un chalit, paillasse, mathelas, traverssier, couverthe avecq la garniture dudit lit de fustène blanc à grain d'orge et deux chandelliers d'arain.

Plus, une table de bois de noier où il ya a plusieurs tirettes.

Plus, une meschante chéze de garderobe couverthe de velours vert ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ledict garderobe duquel estans sourtis, ledict sieur Gondin nous auroit conduits au hault dudict château et dans une chambre du pavillon qui est du costé de la ville, dans laquelle avons trouvé un paire

(Verso)

de chenetz jaulnes fort beaux, avecq les armoiries de mondict seigneur, une pelle et un paire de tenailles de fer.

Plus, une paillasse.

Et dans le garderobbe de ladicte chambre, avons trouvé un petit paire de chenetz fort beaux, marqués des mesmes armes.

Plus, un bois de lict et une table d'ardoise carrée avecq deux autres tables.

Plus, quatre chaires.

Et ce fait, serions estés conduitz dans une chambre de l'apartement de la Reyne, dans laquelle avons trouvé un pair de chenetz fort beaux, marqués des mesmes armes avecq une pelle et un paire de tenailles de fer.

Plus, un grand chandellier de salle.

Plus, deux tables et un bancq garni de mocquade.

Plus trois chaises ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte chambre de laquelle estans sourtis, serions estés conduits dans le cabinet des miroirs qui est à costé de la susdicte antichambre, dans lequel avons trouvé un petit paire de chenetz fort beau avecq les armes de mondict seigneur.

Plus, soixante-seize tableaux qui représentent les *Deffuncts rois et reynes de France*, fort beaux, et deux miroirs qui sont enchassés à chasque costé de la cheminée dudict

(Folio) 725

cabinet, laquelle avecq tout le restant dudict cabinet est lambrissé de bois de noier, fait en menuzerie, fort beau et dans lequel cabinet, avons aussi trouvé un bois de lict.

Plus, un bancq façon de lict de rapport, une paillasse, trois mathelas et deux traverssiers.

Plus, cinq chaises, les trois à bras, l'une garnie de velours vert, l'autre de cuir doré et la dernière de cuir de Roussi.

Plus, une table.

Et ce fait, nous serions ascheminés dans les deux salles dudict appartement, dans lesquelles s'est trouvé un grand paire de chenetz avecq les armes de mondict seigneur et une fourchette de fer.

Plus, deux chandelliers de salle, de bois painct.

Plus, un bancq garni de mocquade.

Plus, trois chaises de diverses couleurs.

Plus, une table brizée.

Et à mesme instant, nous serions ascheminé dans la salle de l'apartemen du Roy, dans laquelle, avons trouvé un paire de chenetz de mesme que les susdits, avecq un paire de tenailles de fer et une pelle.

Plus, une longue table de bois de noier à ralonges.

Plus, deux chandeliers de salle, de bois doré.

Plus, six châssis sçavoir quatre à bras, garnis de velours vert et les autres de Roussi.

Plus, quatre tables et un billard.

Plus, un bois de tabernacle de garderobbe.

Plus, une tresse de fer qu'est tout ce qui s'est trouvé dans

(Verso)

ladicte salle de laquelle estans sourtis, ledict sieur Gondin nous auroit conduits dans l'antichambre dudict appartement, dans laquelle avons trouvé un grand et beau paire de chenetz avecq les mesmes armes de mondict seigneur.

Plus, deux fourchettes de fer et un chandellier de salle.

Et ce fait, sommes entrés dans la grand chambre du pavillon, appelé la chambre du Roy, dans laquelle avons trouvé un paire de chenets avecq une pelle et fourchette de fer, et dans le garderobbe de ladicte chambre, avons aussy trouvé une autre paire de chenetz fort beaux, avecq les armes de mondict seigneur. Et à mesme instant, nous serions ascheminés dans une petite chambre où Madame souloit logée, dans laquelle avons trouvé un petit paire de chenetz, avecq les mesmes armes, ensemble une pelle et paire de tenailles de cuivre jaulne.

Plus, deux tables et un bancq qu'est de la suite d'un lict en drap d'Espagne qui sera sy après inventorizé ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte chambre de laquelle estans sourtis, aurions esté conduits par ledict Gondin dans une chambre appelée la Rocquelaure, dans laquelle avons trouvé un paire de chenets jaulnes tous rons.

Plus, trois chaises, sçavoir la première de velours, la seconde de mocquade vieille et la dernière de cuir doré.

Plus, un châssis de table.

Plus, un bancq couvert de cuir de Roussi.

(Folio) 726

Plus, une chaise sans bras, garnie de velours vert.

Et dans le garderobbe de ladicte chambre, avons trouvé un cabinet de bois de sapin à trois estages, sans serrures.

Plus, un bois de couchette.

Après quoi, aurions esté conduits par ledict sieur Gondin dans une petite chambre qui est à costé d'un courroir du costé du parcq, dans laquelle avons trouvé un paire de chenetz de fer.

Plus, un bois de couchette avecq deux mathelas, un traversier et une couverthe commune, avecq un pavillon de damas feuille morte.

Plus, une table et un bancq garni de Roussi.

Plus deux chaises, l'une desquelles est couverthe de velours vert et l'autre dorée.

Plus, une chaise de garderobbe qui est recouverthe de toille.

Et à mesmes instant, nous serions ascheminés dans une autre chambre du courroir, appelée la chambre des tableaux, dans laquelle avons trouvé un petit paire de chenetz jaulnes, fort beaux, marqués des armes de mondict seigneur.

Plus, une pelle de fer.

Plus, un bois de couchette avecq une couche.

Plus, quatre chaises, les trois à bras et l'autre sans bras, les deux desquelles sont garnies de mocquade vieille, la troisième tout de bois et l'autre de velours vert.

Plus, ung escabeau de velours bleu.

Plus, une table.

Plus, une chaise de garderobbe de velours jaulne.

Plus, trois paillasses vuides.

(Verso)

Et ce fait, nous sommes transportés dans une autre chambre appelée la chambre de fleurs, dans laquelle avons trouvé un paire de petit chenetz jaulnes fort beaux, une pelle, un paire de tenailles et une fourchette.

Plus, un bois de lict.

Plus, une couchette avecq deux paillasses, deux traverssiers, trois couverthes, sçavoir deux de Castellonne et l'autre commune, fort vieille.

Plus, une table avecq quatre chaises et un escabeau de velours vert et un petit tabouret carré, garni de vieux velours.

Plus, la garniture d'ung lict de fustaine blanc, à grain d'orge.

De laquelle chambre, estant sourtis, aurions esté conduits dans une autre chambre appelée la chambre tannée dans laquelle avons trouvé un petit paire de chenetz jaulnes fort beaux, avecq les mesmes armes de mondict seigneur.

Plus, une petite pelle de fer, servant au foier.

Plus, un chalit de bois de noier et une couchette avecq deux paillasses, deux traverssiers, trois mathelas, deux couverthes avecq la garniture du lict de fustaine blanc.

Plus, une table et deux chaises.

Plus, un escabeau et une vielle chaise de garderobbe.

Et ce fait, nous sommes ascheminés dans une autre chambre haulte dudict pavillon, qui est sur le quartier de la reine, du costé de la ville, dans laquelle avons trouvé ung

(Folio) 727

paire de chenets rons en façon de coulombe, de cuivre jaune, avecq un meschant paire de tenailles de fer.

Plus, un bois de lict, avecq une paillasse, deux mathelats, un traverssier avecq une garniture de lict de drap d'Espagne bleu, parsemé de tapisserie à fleurs de soie.

Plus, sept sièges, quatre desquelles sont de la suite de susdict lict, et trois escaveaux plians couverts de drap, avecq une table.

Plus, dans la garderobbe de ladicte chambre, avons trouvé ung bois de couchette et une table avecq ses tréteaux.

Et d'illecq, nous serions ascheminés dans la chambre du petit degré et garderobbe d'icelle qui regarde du costé de la ville, où avons trouvé un paire de petits chenetz fort beaux, avecq deux paires de tenailles et une fourchette de fer, avecq des boutons jaulnes. Ensemble un tableau qui est attaché à la cheminée où sont les portraits de trois petits enfans.

Plus, un bois de lict et une couchette avecq deux paillasses.

Plus, six chaises à bras, partie desquelles sont couverthes de vellours et les autres de cuir de Roussi.

Plus, un vieux escabeau de damas rouge.

Plus, un autre petit tabouret carré, garni de mocquade.

Plus, une chaise de garderobbe, garnie de velours feuille morte.

Plus, la garniture d'un lict de fustaine à grain d'orge.

Plus, deux tables.

Et ce fait, an sourtant de ladicte

(Verso)

chambre, aurions esté conduits dans la chambre marquée D, dans laquelle avons trouvé un bois de lict avecq une paillasse, deux mathelas, un traverssier, une couverthe, deux vieilles chaises. Ensemble une table et un tableau.

Plus, deux grands coffres fermant à clefs, sçavoir l'ung de bois de chesne et l'autre de ciprés.

Plus, sept cantonnières de lict à grain d'orge.

Plus, un missel couvert de marouquin rouge.

Plus, ung chauffelict tout de cuivre jaulne avec sept chandelliers de fonte, six plaquarts de mesme cuivre que lesdits chandelliers.

Plus, une pomme de pavillon de taffetas blanc en broderie de soye, et deux carreaux de velours.

Plus, deux fourreaux.

Plus, quatre couverthes de parade de fustaine à grain d'orge. Et par ce qu'il est désia heure tarde, avons discontinué la faction dudict inventaire jusques au jour de demain. Et néanlmoings, j'ay, notaire susdit, ai comme autres fois octroyé acte ausdits sieurs de Jeulli et Sauvaignac de tout ce dessus. Faict en présance des susdits tesmoins.

JULLY, SAUVAIGNAC DAGARS, BECHEU, INGONDIN.

Et advenant le lendemain trentième dudict mois

(Folio) 728

de janvier audict an mil six cens cinquante-deux, pardevant moïdict notaire et susdits tesmoins, ont comparu lesdits sieurs de Jeully et Sauvaignac lesquels m'ont, comme autres fois, requis de me vouloir ascheminés dans ledict chasteau pour parachever à inventorizer tout ce qui reste dans icellui. Ce que leur avoir accordé de faire et, defaict, nous estants asche-

minés dans ledict chasteau où estans serions estés conduits au hault des gallettas d'icellui, dans tous lesquels avons trouvé ce qui s'ensuit.

Premièrement, vingt sièges de velours à la turque, à fonds d'argent avec franges d'argent et de soie, sçavoir deux à bras, six sans bras, six escabeaux plians et six tabourets carrés.

Plus, huit chaises de velours plain cremoisi rouge avec passement et crespine d'or et argent, sçavoir deux à bras et six sans bras, et quatre escabeaux plians, le tout garni de drap d'or frizé. Et les trois chaises avec passement et crespine d'or et argent, et les quatre escaveaux avecq franges d'or et argent.

Plus, deux chaises, sçavoir l'une à bras et l'autre sans bras, et quatre escabeaux plians garnis de damas isabel, avec frange d'argent et soie noire.

Plus, trois chaises aussi garnies en damas isabel,

(Verso)

sçavoir une à bras et deux sans bras avecq passemen et frange d'or et argent.

Plus, deux chaises, sçavoir l'une à bras et l'autre sans bras, deux escabeaux plians et deux tabourets carrés, tous garnis de velours plain orangé avecq frange de soie.

Plus, deux chaises, une à bras et l'autre sans bras, deux escabeaux plians et un tabouret carré, le tout garni de velours bleu plain.

Plus, six chaises, sçavoir deux à bras et quatre sans bras, toutes garnies d'escarlante, sauf deux à bras qui sont garnies de broderie d'or et lesdites quatre avecq de la frange d'or.

Plus, deux grands bancs garnis de drap vert avecq de la broderie de velours isabel.

Plus, cinq chaises brisées, toutes garnies de velours, les unes plaines et les autres à ramages, sçavoir une rouge, une jaulne, une verthe, une thannée et une rousse qui est de peu de valleur.

Plus, trois bancs garnis de velours noir, sçavoir un brizé avecq son pasement autour et les deux autres garnis de passement d'argent, tous entourés de frange d'argent, quatre chaises sçavoir trois brizées et une à bras sans estre brizée, toutes garnies de pasement et frange

(Folio) 729

d'argent, avec trois aussi escabeaux garnis de velours noir, avecq franges d'argent.

Plus, treize escaveaux plians garnis de velours cramoisi, avec frange d'or et argent sauf d'ung.

Plus, deux petites tables de prie-Dieu brisée, l'une garnie de velours plain rouge et l'autre de vert avecq trois escaveaux brisés sçavoir un de toile d'or et les deux autres de velours jaulnes, l'ung plain et l'autre figuré.

Plus, trois chaises à bras, brisées sçavoir une de drap blanc, une de velours noir et l'autre garni de velours figuré noir à fond incarnat.

Plus, quatre escaveaux brisés sçavoir les deux figures noires et fond incarnat.

Plus, deux autres l'un desquels est garni de velours plain violet et l'autre desgarni.

Plus, deux chaises de garderobe dont l'une à lasiette garnie de velours vert et l'autre garnie de drap blanc fort uzée.

Plus, deux globes, l'un terrestre et l'autre céleste.

Plus, une chaise de garderobe à layette, garnie de velours couleur de pencée, avecq deux boudins, toutes garnies de memes velours.

(Verso)

Plus, un tapis de pied de Turquie fort rompu.

Plus, s'est trouvé dans une grande quaisse carrée huit garnitures de pommes de litz différentes.

Plus, quatre grans bancs garnis de brocattelle verte avecq or et argent, et frange de mesme.

Plus, trois chaises et quatre escaveaux plians, avecq frange d'or et argent, l'une desquelles chaise est brizée et à bras, garnie de pasemen d'or et argent de plus que les deux autres.

Plus, trois chaises et quatre escaveaux garnis de brocattelle rouge avecq or et argent, et mesme frange que dessus.

Plus, deux chaises de velours rouge, une de garderobe, avecq un molet d'or et d'argent.

Plus, une chaise brisée de velours vert figuré.

Plus, deux vieux escabeaux plians garnies de drap d'argent frizé et deux grands bancs garnis de velours cramoisi.

Plus, neuf escaveaux plians garnis de drap d'or et argent et velours incarnat, et deux chaises de garderobe brizées, l'une de velours rouge et l'autre de velours blancq avecq des franges de soie.

Plus deux grands bancs, deux chaises et six escabeaux, le tout garni de velours amarante avecq broderie d'or, argent et soie et la frange de memes.

Plus, six chaises, sçavoir deux à bras et quatre

(Folio) 730

sans bras, quatre escabeaux plians, le tout garni de satin rouge couleur de feu, jaune et blan.

Plus, une table sur laquelle s'est trouvé deux lits de fustaine complets à grain d'orge, avecq deux couverthes de parade, deux cantonnières, trois pentes et deux fourreaux de pilliers, quatre carreaux de velours sans houppes sçavoir deux tannées, un noir et le quatrième feuille morte, quatre écrans sçavoir trois brizées l'ung de Naples rouge avecq molet d'or et argent, ung de taffetas vert avecq molet de soie, ung de toile rouge et le

quatrième et dernier à châssis, garni de taffetas rouge, qui s'est trouvé le tout sur ladite table couverte d'une couverte de lin, toutes lesquelles choses ont été remises sur ladite table.

Plus, avons trouvé sur une autre grande table joignant la susdite un daix de velours noir, un lit de damas noir, un autre lit de velours à ramages aussi noir, fond incarnat avecq les rideaux de damas de deux verts, la couverte de parade de taffetas picqué, ensemble une courtpointe de taffetas noir, finalement un soubassement de velours tanné, le tout fort uzé, toutes lesquelles choses ont été aussi tost couvertes d'un dessus de toile.

(Verso)

Plus, deux tapis de pied de jonc marin et une d'icelle d'armes en rallié.

Plus, deux grans bancs et deux chaises sans bras garnie de velours vert.

Plus, deux chaises brisées, l'une de velours jaulne à ramages et l'autre de velours vert, seize escaveaux brizées, sçavoir unze garnis de velours vert fort vieil, trois de velours jaulne à ramage, un de drap d'or et argent frizé et le seizième de velours vert.

Plus, s'est trouvé sur une longue table une pomme de pavillon, quatre vieils escaveaux de damas cramoisi, douze chaises façon d'escabeaux, garnies de trippes de velours à la Chine, quatre chaises sans bras garnies de sarge verte d'olive, une chaise brisée et trois escaveaux plians garnis de velours blanc, avecq une grande forme comme lit de repos, garnie de satin de Bourge, avec raie de plusieurs couleurs et un petit agenouilloir garni de pareil satin que dessus qui est tout ce qui s'est trouvé sur ladite grand table.

Plus, avons trouvé tant dessus que dessous une autre longue table du costé de la cour, un lit de reppos avec son traversin, six grandes chaises et trois

(Folio) 731

tabourets carrés, le tout de velours violet en broderie de soie, sauf dudict lit et traversin qui sont de satin brodé comme les susdites chaises avecq un cabinet d'Almaigne dans sa caisse couverte de cuir.

Plus, dans une longue quesse, s'est trouvé le *Portrait de Mademoiselle d'Orléans avecq un tapis de drap vert*.

Plus, sur une autre longue table du costé de ladite cour, avons trouvé une longue quaisse, deux quérirons l'un en pupitre et l'autre servants de chandellier, et un pied d'escran, le tout façon de benne, cinq petits tabourets carrés garnis de velours vert.

Plus, dans une autre petite quaisse, s'est trouvé les chapeaux de feu Monseigneur le cardinal de La Valette et dix chaises de garderobe, sçavoir une garnie de vellours vert, une

de jaulne, une autre de blanc, une autre de velours noir, une de velours feuille morte, une de velours à fon incarnat figuré de noir, une de serge verte, cinq de pasement, une meschante de mocquade, une autre garnie de sarge violette et une recouverte de toile, ensemble une banaste remplie de pommes de litz blancs dorées.

Plus, le long du mur du costé de la porte, s'est trouvé six pourtraicts sçavoir les deux de feues

(Verso)

Mesdames d'Espéron et de La Valette ensemble, celui de Monseigneur, de Madame, de Mademoiselle et de Monseigneur le duc de Candalle.

Plus, douze chaises à la romaine, garnies de cuir de Roussi, sçavoir six à bras et les autres six sans bras.

Plus, un bois de lit renfermé dans un fourreau de cuir.

Plus, une table d'hostel avecq un petit degré painct servant depuis le chapier de ladite table, desmonté.

Plus, une autre table servant de bureau, garnie de courdillacq vert.

Plus, deux petites cardennces ¹⁴³.

Plus, deux tables et un lit à sangles.

Plus, une quèse dans laquelle avons trouvé vingt boules de billard, trente billes d'ivoire et quelques boules de marbre avecq une tonne vuide et cinq verges de fer servant aux rideaux de fenêtres.

Plus, s'est trouvé dessus une autre longue table, du costé de la terrasse et joignant icelle, tout le bois servant au châssis de la table du grand billard qui sera après inventorisé.

Plus, un petit baril dans lequel sont toutes les avis pour assembler le susdit châssis.

Plus, quatre estuis de fer blanc dans lesquels il y a quatre panaches servant à un lit.

Plus, deux marins (?) remplis de pommes de litz partie

(Folio) 732

blanches et l'autre partie de doré et plusieurs courdons de daix, tant soie que fleuret (?).

Plus, un estui de chapeau de cuir.

Plus, un vieil fourreau de cuir de housse de lit.

Plus, une tenture de tapisserie de Rouen, en sept pièces.

Plus, cinq pièces de tapisserie d'Auvergne, de l'*Histoire de Josué*.

Plus, une chaise à laiette, garnie de vellours vert avecq un bourelet.

Plus, un paravan de la Chine en huit feuillez représentant la *Création de l'homme* avecq un tableau qui représente *Jésus-Christ priant au jardin des olives*.

143. Crédencces ?

Plus, sept grandes boïthes remplies chacune de quatre bouquetz d'or, argent et soie servant à différens lits.

Plus, un lict de velours tanné, sçavoir les trois pentes fond et dorées venant ensemble les trois rideaux et deux cantonnières de damas cramoisi, à rondeaux avecq molet d'or et soie.

Plus, un vieux lict vert avec un petit pasement fort uzé.

Plus, deux tables brizées.

Plus, vingt-neuf mathelas sçavoir vingt-un de fustaine, six de satin, un rouge, un bleu movant, un blanc à fleurs, et trois de satin blanc, le tout couvert de toille

(Verso)

avecq deux couverthes de coutil fin et dix-huit traversiers et quatre couverthes.

Plus, un eschiquier marqueté avecq ses dames, des jouets, des poulles d'ivoire, un renard. Ensemble un jeu de taureau.

Plus, dans la dernière chambre du pavillon de la terrasse, avons trouvé dix-huit grans bois de lict, tous completz.

Plus, deux tabernacles de garderobbes.

Plus, quatre couchettes dont les deux se montent à avis, l'une des deux autres laqué et la quatrième comme un lict de reppos, assemblage de menuiserie, les dociers garnis de damas vert.

Plus, trois arbalestres, un sacq de laine et de la bourre lanice (?) pour deux mathelas, qu'est le tout dans une quesse descouverthe.

Plus, une longue manne de vieilles couverthures avecq quelques vieux traversin de meschant coutil et une paillasse plaine.

Plus deux cartelonnées et deux autres vielles couverthes.

Plus, un vieux pavillon de taffetas vert.

Plus, ung tableau où est représenté *Minerve*.

Plus, une autre tableau fort grand où est représanté *un cheval*.

Plus, la quesse du miroir du Cabinet doré avec six quesses vuides.

Plus, dix paillasses vuides servants à couvrir partie des meubles.

Plus, quatre balustres, sçavoir un argenté, l'autre argenté

(Folio) 733

et paint à fleurs et les deux autres dorés.

Plus, trois tabouretz carrés, garnis de velours jaulne à ramage de divers grandeurs, qu'est tout ce qui s'est trouvé dans lesdits galletas desquels estans sourtis, aurions esté conduits dans une chambre appellé la chambre rouge, laquelle est au-dessus *ladite* salle du Roi, dans laquelle, avons trouvé deux bois de lict et une couchette.

Plus, trois paillasses, quatre mathelas, trois traversiers, trois couverthes parmi lesquelles on i a une vieille commune.

Plus, un lict de futaine à simple pente.

Plus, trois tables, l'une desquelles est sur des tréteaux.

Plus, trois chaises à bras, l'une couverthe de vellours vert et les deux de cuir doré.

Plus, deux petits tabourets, l'un de mocquade et l'autre de velours bleu.

Plus, trois escaveaux sçavoir l'un de damas rouge, l'autre de vert et l'autre bleu.

Plus, la table du grand billart et le lict de satin rouge brodé, avecq les rideaux et couverthe de droguet rouge et blanc ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans *ladite* chambre rouge en sourtant de laquelle, ledict sieur Gondin nous auroit conduits au grand degré et dans une petite chambre qui est au-dessous la lanterne où nous avons trouvé quantité de fort beaux tableaux qui seroient trop loms à

(Verso)

inventorizer à cause de quoy *laditte* chambre a esté tout entièrement fermée à clef et cachetée de cire verthe avecq le seau de *ladite* ville de Cadillac. Apprés quoy ledict sieur Gondin nous auroit conduits dans une autre chambre qui est au-dessus de la chambre de la Rocquelaure qui a esté désia inventorizée, dans laquelle avons trouvé deux grands paires d'armoires de bois de sapin, l'une ayant servi à mettre des armes et l'autre de bibliothèque dans l'une desquelles il y a plusieurs et divers vieux papiers et liasse.

Plus, ung grand bahut dans lequel il y a grand nombre de livres de divers vollumes presque tous neufs.

Plus, avons trouvé dans *laditte* chambre, une autre armoire de bois de sapin dans laquelle il y a cinq fourreaux de pistolet, fort vieux.

Plus, deux paires de timballes.

Plus, un coffre de bois de noier dans lequel avons trouvé sept pièces de taffetas en forme de drappeaux, sçavoir cinq d'orangés avec des croix blanches et les deux autres romps servant de rideaux.

Plus, deux mainières (?) de credan de damas blanc en carré avecq chacun une dantelle d'argent doré tout autour.

Plus, une petite courtepointe de conton piquée.

Plus, un sachet de satin rouge et deux bourrelets.

Plus, trois petits carreaux blancs ; toutes lesquelles

(Folio) 734

choses ont aussi tost esté remise dans le susdit coffre.

Plus avons trouvé sur une table de bois de sapin qui est dans *ladite* chambre, trois devant d'autel de damas blanc avecq des bandes rompues tout autour.

Plus, une nappe de conthon avec une broderie de satin bleu servant au saint autel.

Plus, trois paremens de satin rouge damasé avec une petite frange dorée qui sert aux trois susdits pour l'ornement du saint autel.

Plus, une couverthe de drap vert avecq des crouchets de fer qui a servi autres fois pour conserver des armes.

Plus, trois grands drapeaux en forme de guidons, l'un d'eux de taffetas gris de lin à fleurs meslés d'argenterie et l'autre de taffetas feuille morte avec de la frange argentée.

Plus, un autre grand coffre de bois de noier, dans lequel il y a plusieurs livres, lesquels ont esté cidevant inventorizés par le sieur Paschal, juge de Rions.

Plus, avons trouvé dans une autre coffre behut quelques vieux papiers et divers livres de raison faisant mention de la despance qui a esté ci-devant faite dans ledict château.

Plus, deux dossiers de bois de lict dorés avec une colombe de mesmes ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladite chambre, laquelle a esté tout à l'instant fermée à clefs et cachettée

(Verso)

du susdit cachet de la ville, attandeu que les livres et papiers ne sont esté inventorizés.

Et ce fait, serions antrés dans une autre petite chambre joignant la susdite, dans laquelle avons trouvé un lict garni d'ung mathelas et une paillasse avecq un vieux tour de lict damasé.

Plus, une table de bois de noier à ralonges.

Plus, deux autres tables de bois de sapin avecq ses tréteaux.

Plus, trois chaises à bras fort uzées.

Et ce fait, nous serions ascheminés dans la sainte Chapelle dudict chasteau, dans laquelle avons trouvé toutes les peintures et lambris doré accoustumé ensemble, plusieurs beaux tableaux qui représentent depuis la *Nativité de Jésus-Christ jusques à sa mort, Passion et Résurrection* qui sont enchassés dans le lambris de ladicte chappelle.

Plus, s'est trouvé sur le *saint* autel une pièce de marbre carrée avec une croix.

Et ce fait, sommes montés dans une petite chambre qui est au-dessus la sacristie de ladicte chappelle, dans laquelle avons trouvé un bois de lict avec une paillasse et le tour de lict de velours ras feuille morte.

Plus, une petite table avecq un meschant bancq couvert de Roussi.

Plus un paire de tenailles servant au foier.

Plus avons trouvé dans une autre petite chambre, au-dessus la susdite, un bois de couchette et unne meschante chaise à bras garnie de tapisserie.

(Folio) 735

Après quoi, serions descendus au bas dudict chasteau et dans les offices où estans, serions entrés dans la grande cuisine ordinaire de Monseigneur où s'est trouvé deux grands landiers de fer et deux contractiers de fer servant à faire tourner les broches, ensemble deux plaques de fer jointes qui ont servi autres fois, d'une tresse au foier de ladicte cuisine.

Plus, trois grandes tables de bois de chesne avec ses trasteaux et deux bancs servans à ladicte cuisine.

Plus, une autre longue table de mesmes que les susdites, sans trateaux ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte grand cuisine de laquelle estant sourtis, serions antrés dans une autre cuisine joignant la susdite, apellé la poutaquis, dans laquelle avons trouvé trois tables de bois de chesne avecq cinq tréteaux, un bancq.

Et ce fait, sommes entrés dans une autre office tout joignant, où avons trouvé quatre tables avecq ses tréteaux de mesmes quatre aultres.

Plus, un vieux coffre avecq un gardemangé.

Plus, un crouchet de fer servant à pendre de la viande.

Et de là, en haut, serions allés dans une autre office à costé de la grande cuisine appellée la garde vaisselle où si est trouvé quatre tables avecq ses trateaux et un banq de mesme que les susdits.

Plus, une autre table sans trateaux.

Et incontinuant après, nous serions ascheminés dans une autre grande office

(Verso)

appellée la salle du comun, dans laquelle avons trouvé deux longues tables avecq leurs trateaux et deux bancs de mesmes que les susdits.

Et ce fait, sommes entrés dans la sommeillerie où s'est aussi trouvé trois tables avecq leurs trateaux et un banq, le tout de bois de chesne.

Plus, une grande mait servant à chappeller pain. Ensemble deux grands cabinets sans serrures, enchassés dans la muraille.

Et incontinant après, nous serions ascheminés dans une autre office servant ordinairement de fruitière à mondict seigneur, dans laquelle avons trouvé trois tables avecq les trateaux et un banq, le tout de bois de chesne.

Plus, une petite table carrée et une meschante couchette.

Plus, deux meschans paires de chenets de fer, l'un desquels à servi autres fois pour monter ceux d'argent, une pelle et un paire de tenailles, ensemble contenan.

Plus, un grand bassin de cuivre jaulnes ; qu'est tout ce qui s'est trouvé dans ladicte office.

Après quoy, serions allés dans un autre grand office joignant la susdicte, dans laquelle avons trouvé une longue table de bois de noier à ralonges.

Plus, deux autres longues tables avecq ses trateaux et quatre banqs de mesmes que celles qui sont dans les autres offices.

Plus, une autre table de bois de sapin avec les pieds de bois de chesne fait en menuiserie ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans ladite office de laquelle, estant sourtis, serions

(Folio) 736

entrés dans la salle basse desdits offices qui est dessous la grande salle de mondict seigneur, où estant y aurions trouvé une paire de vieux landiers jaulnes.

Plus, deux maits servant à pestre pain.

Plus, deux grands bancs de cuisine.

Plus, vingt-cinq tables de Flandres blanchies.

Plus, un lict de charrette ; qu'est tout qu'avons trouvé dans ladite salle basse.

Après quoi ledict sieur Gondin nous auroict conduits dans le vieux corps de garde où nous aurions trouvé cinq bois de couchette de bois de noier.

Et ce fait, somme allés dans une autre office où c'est trouvé le nombre de quarante-neuf vieilles barriques deffoncées par un boult. Qu'est tout ce qui s'est trouvé dans icelle.

Soudain après, serions entrés dans une autre petite chambre à costé de la susdite, dans laquelle avons trouvé quantité de pièces de bois de noier, faicte en menuiserie, en forme de croizées qui ont servi autres fois de cabinet au garde-robe pour mestre des hardes.

Et de là en haut, aurions esté conduitz dans une autre petite office qui est du costé du parcq, dans laquelle avons trouvé tous les utilz et autres choses nécessaires pour faire l'eau de Candalle. Ensemble, les infusions, quantité de fiolles de verre et autres vaisseaux de terre, propres pour mestre et tenir ladite eau. Ensemble un mourtier de fer et plusieurs autres choses qui seroient trop longues à inventorizés.

Et ce fait, aurions esté conduits dans une autre petite office

(Verso)

servant de garderobe à mondict seigneur où avons trouvé un petit lict garni d'une tapisserie, un mathelas, ung traverssier et une paillasse remplie.

Plus, trois longues et grandes tables avecq ses trateaux, de mesme que celles qui sont dans les cuisines et une petite table de bois de noier.

Plus, une autre petite table de bois de sapin apuyée contre une croisée de fenestre soutenue par un crouchet de fer ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans ladite office de laquelle estant sourtis, nous serions acheminés dans la grande cabve dudict chasteau, où estant y avons trouvé trente vieilles barriques deffoncées par un boult, avecq quantité de chebvrons et fils servant à attirer du vin ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans

dict cabve au chasteau, de laquelle serions montés dans la cour dudict chasteau et entrés dans une chambre du pavillon qui regarde du costé de la forge et dudit parcq, dans laquelle avons trouvé vingt quintalz soixante livres de mèche.

Plus, quatre barriques deffoncées par un boult.

Plus, cent-six tables de Flandres blanches et prestes à mestre chambre.

Plus, un bancq servant au mestier de menuzier ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans ladite chambre, an sourtant de laquelle, nous serions ascheminés et descendus dans une autre office dudict chasteau, dans l'apartement du costé de la ville appellée la patisserie, dans laquelle avons trouvé un cabinet de bois de noier à six estages sans aucune serrure.

Plus, une grande met servant à pestre pain.

Plus, deux grandes tables de bois de chesne avec les trateaux et deux petits meschans coffres qui servent de cabves.

Folio 737 inexistant

(Folio) 738

Plus, dix-neuf quintals soixante livres de mèche.

Plus deux grandes et belles monstres de pierre.

Plus un paire de contractiers en forme de landier de fer, servant pour la routisserie, qu'est tout ce s'est trouvé dans cet office.

Après quoi, aurions esté conduitz dans une petite cabve tout joignant la susdicte office, dans laquelle avons trouvé sept quintals soixante livres de poudre à mousquet. Ensemble cent livres dans un baril, lesquelles sont trouvé gastée.

Plus, trois quintaux quinze livres de balle à mousquet ; qu'est tout ce nous avons trouvé dans la petite cabve, au sourtir de laquelle serions entrés dans une autre office qui a servi autres fois de someillerie, dans laquelle avons trouvé une grande poille à frire telle quelle.

Plus, quatre tables de bois de chesne avecq leurs tréteaux. Ensemble quatre chebvrons servant à attirer vin. Et ce fait, sans nous divertir ailleurs, nous serions acheminés dans la bucherie dudict chasteau, où nous aurions trouvé environ le nombre de quatre brassées de gros bois et vingt-cinq faits de latefeuille et douze tables de bois.

Plus, quatre tables de bois de chesne sans trateaux ; qu'est tout ce qu'avons trouvé dans ladite bucherie de laquelle étant sourtis, serions entrés dans les offices où loge le sieur Gondin, consierge, dans lesquelz avons trouvé un grand coffre fait à l'antique, dans lequel il y a quarante-trois linseuls de toile de crin demi uzées, cy compris ceux qui sont dans les lits de messieurs les commandants dudict chasteau.

Plus deux pelles et deux paires de tenailles, le tout de cuivre jaunes.

(Verso)

Plus, quatre tableaux qui ont esté faitz pour orner ladicte sainte chappelle.

Plus, s'est trouvé dans susdict coffre une laiette couverthe d'une peau rouge parsemée de petites larmes argentées et laquelle est garnie au-dedans d'un satin vert, dans laquelle icelle avons trouvé plusieurs pièces de jaiet fort bien travaillées parmi lesquelles sont une croix, quatre chandelliers, ung cadre de miroir, un petit timbe en façon d'anballe, ung bénédicteur, deux petites burettes, une voithe ¹⁴⁴ pour mestre les austies, un petit coffre avec le formulaire d'un petit paire d'heures qui est auedans, une petite poire, finalement sept autres petites pièces de divers travail, le tout de jaiet qui a esté tout remis dans la susdite liette, icelle renfermée dans ledict grand coffre.

Plus, avons trouvé dans lesdits offices, trois vieux coffres bahuts dont trois vuides.

Plus, une autre coffre bahut à la façon de Flandres.

Plus, ung coffre de bois de noier à l'antique fermant à clef, dans lequel s'est trouvé une petite quèse remplie de ving-deux glaces de miroirs pour achever d'orner le susdict cabinet des miroirs.

Plus, avons trouvé deux quaissettes de bois dans l'une desquelles ya a trois petits paquetz d'or en feuille qui peuvent estre en nombre de douze à treize cens fuilletz ou environ.

Plus, une paquet de poudre d'asur fin bleuf ;

(Folio) 739

que le tout a esté tout aussi tost remis dans lesdits quaissettes et dans l'autre petite quessette, avons trouvé un paquet de lacque fine avecq ung reste de vert calchiné que ledict sieur Gondin a déclaré estre de reste des peintures et dorure de ladite chappelle.

Plus, avons trouvé dans ledict coffre, une boithe ronde avecq son couvert peinte en façon dachine ¹⁴⁵ et dans laquelle boithe avons trouvé trois autres petits boithes de mesme travail.

Plus, une pièce de marbre carrée servant à un autel, neufve ; lesquelles susdictes choses ont esté remises dans le susdict coffre.

Plus, avons trouvé dans ladicte office une liette couverthe d'une peau noire, fermant à clefs et garnie d'un taffetas verts au-dedans sans avoir trouvé aucune chose dans icelle.

Plus, ung autre coffre de bois de noier tout neuf avecq sa serrure fermé à clef.

Plus, un vieux cabinet fait à l'antique, sans aucune serrure.

Plus, deux broches de fer.

Plus, une grosse table de bois de chesne avecq ses tréteaux.

Plus, une treffe de fer.

Plus, un grand timbre de cuivre jaulne.

Plus, un grand cabinet de bois de sapin fermant à clef.

Plus, un placet et ung tabouret carrée couvert de velours bleu.

Plus, avons trouvé dans laditte office plusieurs paquetz

(Verso)

de clefz que ledict sieur Gondin nous a délaïré estre celles qui servent ordinairement à ouvrir et fermer toutes les portes dudict chasteau ; toutes lesquelles ont esté dellivrées audict sieur de Jeulli au sourtant de laquelle office serions entrés dans une petite chambre servant de descharge ausdits offices où avons trouvé le nombre de deux cens quarante pelles de bois. Qu'est tout ce qu'avons trouvé dans ledict chasteau ; de toutes lesquelles susdicte artillerie, poudres, mèche, munition de guerre, meubles et autres choses qui sont dans ledict chasteau, ledict sieur de Jeulli s'est vollairement chargé et donné le tout en son pouvoir, de quoy et de tout ce despens tant lesdits sieurs de Jeulli et Sauvaignac, le sieur Bescheu et Gondin m'ont requis acte pour leur servir de descharge à l'advenir que leur ai octroyé.

Dans ledict chasteau, après midy, en présances desdits sieurs Darche, Renné et Mahinx, tesmoings susdits.

JULLY, SAUVAIGNAC DAGARS, BECHEU, GONDIN.

S'ensuit la teneur de la commission si-dessus nomée et datée au commencement du présent inventaire. *Le prince de Conti, prince*

(Folio) 740

du sang, pair de France, gouverneur et lieutenant pour le Roy en Champaigne et Brie, généralissime des armées de Sa Majesté. Il est ordonné au sieur de Jeully, l'un de nos gentil-hommes ordinaires, d'aller aussi tost voir le présent ordre remis à Cadillac pour commander dans la ville et chasteau, y mestre garnison de cinquante hommes et y donner les ordres. Ensemble à ladicte garnison qu'il jugera nécessaire pour la deffence, sureté et conservation de ladicte ville et chasteau contre les entreprises que voudroient former les ennemis de l'Estat, factieux et partisans du cardinal Mazarin, faire faire inventaire de l'artillerie, armes, munitions de guerre et autres choses qui si trouveront transporter et conduire ladicte artillerie au lieu que nous lui avons ordonné. Et généralement faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire pour l'exécution de sa présente commission, circonstances et despendances, mandons au commandant de ladicte ville et chasteau de les lui remettre aussi tost le présent ordre receu et à ladicte garnison de prendre et recevoir les ordres, et aux consuls et habitants desdits lieux de lui obéir et entendre en chose qui concernent le fait et

144. Boite.

145. Lire « de Chine ».

fonction de sa commission, sur paine de désobéissance et de plus grande si le cas qui échoit. Faict à Marmande, le vingt-troisième janvier mil six cens cinquante-deux. Signé Armand de Bourbon, et plus bas par Monseigneur à Merlet de la Tour, vidimé et collationné aussi le présant ordre et comission par moy, notaire royal soubz

(Verso)

signé sur son propre original à moy représanté par ledict sieur de Jeulli desnommé au présant ordre, lequel il a tout à l'instant retiré vers soi.

Faict dans ledict chasteau de Cadillac le trentième janvier mil six cens cinquante-deux, en présance dudict sieur Darche, Jeannot Renné tesmoins.

JULLY, SAUVAIGNAC DAGARS, BECHEU, GONDIN, de LAGERE, notaire royal.

Et advenant le dixhuitiesme du mois de mars mil six cens cinquante-deux, a compareu ledict sieur de Julli, lequel a dict et declairé que conformément à l'ordre de mondict seigneur le prince de Conti, en datte du premier du présant mois, signé Armand de Bourbon, et plus bas pour Monseigneur Merlet de La Tour, secrétaire, il a dellivré conformément au susdict

(Folio) 741

ordre au sieur Laroche Tarantin, cappitaine des galhères, deux pièces de canon de fonte verte qui sont comprises dans le présent inventaire comme après par le receu dudit sieur Laroche mis au dos de ladite ordonnance en datte du second du mesme mois, lequel avecq le susdict ordre demeuré incéré au pied de ses présantes pour servir à qu'il apparaît. Ensemble le reçu d'un millier de poudre dellivré au sieur Gras, commissaire d'artillerie, comme après aussy par son receu datté du troisième du mesme mois de mars, signée dudict Gras, lequel receu demeurera pareillement inséré au pied de ses présantes pour servir, sy besoing est, de descharge audit sieur de Julli de quoy il n'a requis acte que luy ai octroïé dans ledict chasteau de Cadillac, avant midy, en présance de sieur Jeannot Renné, marchand, et Jean Mahinx, clerq, tesmoins.

JULLY

S'ensuit la teneur de la susdicte commission et receu mis au dos d'icelle. Ensemble le receu du susdict millier de poudre :

(Verso)

Le prince de Conti, prince du sang, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Champaigne et Brie, généralissime des armées de Sa Majesté. Il est ordonné au sieur Laroche Tarantin, cappitaine des galhères, de se transporter au port de Cadillac pour y charger et faire conduire deux pièces de canon telles qu'il jugera propres et nécessaires pour armer une

galhère, mandons au sieur de Julli, commandant dans ladite ville et chasteau de Cadillac, de les lui dellivrer sans difficulté en raportant la présante avecq le receu dudict sieur Tarantin. Il en demeurera bien et valablement déchargé. Faict à Bordeaux, le premier de mars mil six cens cinquante-deux. Signé Armand de Bourbon et plus bas pour Monseigneur Merlet de La Tour. Je confesse avoir receu de Monsieur de Julli suivant l'ordre ainsy donné de l'autre part escript de Son Altesse, Monseigneur le prince de Conti, deux pièces d'artillerie de fonte verte du chasteau de Cadillac, l'un où il y a escript dessus : Franciscus linare fieri curavit annos 1580, de figure ronde avecq deux dauphins en anses et l'autre de mesme longueur du fort aprochant de figure octogone, de quatre ou cinq livres de calibre, toutes deux ou environ. Faict à

(Folio) 742

Cadillac, le second de mars mil six cens cinquante-deux, aussy signé de Laroche Tarantin, Monsieur de Julli, vous livrerés au porteur de se billet le millier de poudre que vous debviez avoir tout prest et le plus promptement que vous pourrois. Faict à Bourdeaux, le second de mars mil six cens cinquante-deux. Signé Vielle. Je soubz signé, confesse avoir reçu des mains de Monsieur de Julli, gouverneur du château et ville de Cadillac le contrat de ce billet sy dessus et outre cinquante livres de ce surplus, le tout dans sept barilz ou caques clos et fermés. Faict à Cadillac, le troisième mars mil six cens cinquante-deux. Signé Gras pour avoir receu le compte sy-dessus.

Vidimés et collationné ont estés les susdits ordres et receus par moy notaire royal, soubz signés à moy représanté par ledict sieur de Julli, sans y avoir adjousté ny diminué. Requérant ledict sieur Julli lequel a retiré à l'instant le tout pardevant moy, à Cadillac, dans ledict chasteau, ledict jour dix-huitième mars mil six cens cinquante-deux.

JULLY, de LAGERE, notaire.

(Verso)

Et advenant le dixhuitième du mois de mars audict an, a compareu Monsieur M^e César de Mérignac, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat et du conseil de mondict seigneur le duc d'Espéron, lequel a declairé et confessé avoir receu dudict sieur de Julli à ce présant le nombre de cinquante-deux tables. Ensemble, une douzaine de barriques qui estoit le tout compris et inventorizés dans le présant inventaire, desquelles dictes tables et barriques, ledict sieur de Julli en demeurera valablement deschargé, de quoi il m'a requis acte.

Faict dans ledict chasteau de Cadillac, après midy, en présance du sieur Gassiot Guirault, marchand et Jean Mahinx, clerq, tesmoins.

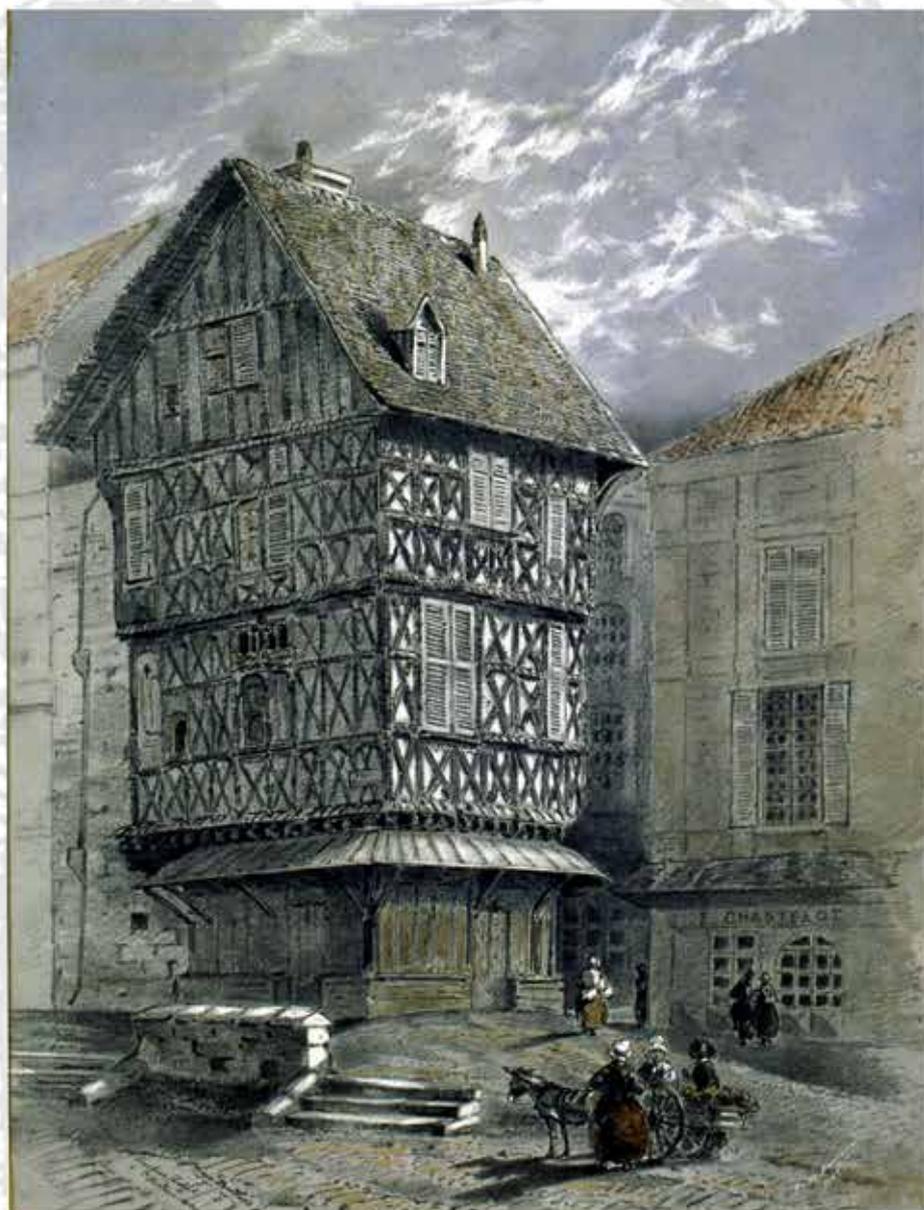
DE MERIGNAC

Sources et bibliographie

- Espaignet, 1893. Jean d'Espaignet, « Etat des dépenses faites par M. Despaignet, conseiller du Roi, pour amener à l'Hôtel de Ville de Bordeaux les canons et les armes provenant des châteaux de Cadillac et de Libourne », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XXVIII, 1893, pp. 11-17, n° VIII.
- Godefroy, 1630. Léon Godefroy, *Ample description de la ville de Tolose, et relation d'un voyage fait depuis icelle inclusivement, jusques à Amboise qui cy-après, je doibt continuer jusques à la ville de Paris* ; Paris, Institut de France, fonds Godefroy, ms. 220, non daté.
- Golnitz, 1631. Abraham Golnitz, *Ulysses Belgico-Gallicus, fidus tibi dux et Achates, per Belgium Hispan. Regnum Galliae, Ducat Sabaudiae, Turinum usque Pedemonti metropolin, Lugduni Batavarum, ex-officiina Elxeviriana*, 1631.
- Labat de Savignac, 2004. Labat de Savignac, Joseph, *Le Mémorial de Savignac*, publié par C. Le Mao, Presses universitaires de Bordeaux-Société des Bibliophiles de Guyenne, collection « Mémoires vives », 2004.
- La Colonie, 1760. Jean Martin de La Colonie, *Histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux*, Bruxelles, « Aux dépens de la Compagnie », 3 volumes, 1760.
- Lenet, 1838. Pierre Lenet, *Mémoires de Pierre Lenet, ... concernant l'histoire du prince de Condé depuis sa naissance, en 1627, jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659*, tome 2, 3^e série de la « Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France », Paris, « chez l'éditeur du commentaire analytique du code civil », 1838.
- LE ROY DE BAZEMONT, s.d.. Nicolas Le Roy de Bazemont, *Dictionnaire didactique d'architecture civile et militaire, historique et étymologique*, s.s. (avant 1767), Bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 618.
- Saint-Evremond, 1740. Charles de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond, *Les Mémoires de la vie du comte D*** avant sa retraite*, Paris, son nom, 2 volumes, 1740.
- Savot, 1624. Louis Savot, *L'Architecture française des bastimens particuliers*, Paris, Cramoisy, 1624.
- Baulant, 1980. Baultant, Micheline, « Typologie des inventaires après décès », *Probate inventories. A new source for the historical study of Wealth, material culture and agricultural development*, actes de la Leeuwenborch Conference (Wageningen, 5-7 mai 1980), publiés par Ad Van der Woude et Anton Schuurman, Wageningen, Landbouwhogeschool, A.A.G. Bijdragen, 23, 1980, p. 33-42.
- Bluche, 1990. François Bluche (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- Braquehay, 1885. Braquehay, Charles, « Le Château, la chapelle funéraire et le mausolée des ducs d'Épernon à Cadillac », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, tome X, 1885, p. 1-64.
- Braquehay, 1887. Braquehay, Charles, « La Manufacture de Cadillac-sur-Garonne », *Gazette des Beaux-Arts*, tome XXXVI, 1887, p. 328-339.
- Braquehay, 1892. Braquehay, Charles, « Claude de Lapière, maître tapissier du duc d'Épernon, fondateur des manufactures de tapisseries de Cadillac et de Bordeaux », *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1892, p. 462-483.
- Braquehay, 1894. Charles Braquehay, « Les Peintures de Pierre Mignard et d'Alphonse Dufresnoy à l'Hôtel d'Épernon », *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1894, p. 1158-1163.
- Braquehay, 1897. Braquehay, Charles, *Les Artistes du duc d'Épernon*, Bordeaux, Féret, 1897.
- Castelbajac, 1911. Marquis de Castelbajac, « Le Château de Caumont (Gers) », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, XII^e année, 1911, p. 293-383.
- Caldicott, 1998. E. J. Caldicott, *La Carrière de Molière entre protecteurs et éditeurs*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1998.
- Coudroy de Lille, 1971-1973. Coudroy de Lille, Pierre, « La Troupe de Molière à Cadillac en 1649 », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, tome LXVIII, 1971-1973, p. 237-242.
- Coope, 1959. Coope, Rosalys «The Château of Montceaux-en-brie», *Journal of the Warburg and Courtauld institutes*, t. XXII, janvier-juin 1959, n° 1-2, p. 71-87.
- Demont-Favreau, 2006. Demont, Emmanuelle et Favreau, Marc, *Herman van der Hem (1619-1649). Un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVII^e siècle. Catalogue raisonné des dessins*. Camiac-et-Saint-Denis, Editions de l'Entre-deux-Mers, 2 volumes, 2006.
- Desgraves, 1991. Louis Desgraves, *Voyageurs à Bordeaux du dix-septième siècle à 1914*, Bordeaux, Editions Mollat.
- Favreau, 2005. Marc Favreau, « Le Mobilier des résidences du duc d'Épernon », *L'Entre-deux-Mers et son identité, Château, bastides et vignobles en pays de Cadillac*, actes du IX^e colloque du C.L.E.M. (Cadillac, 24-26 octobre 2003), Camiac-et-Sain-Denis, Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers, 2005, p. 139-147.
- Feray, 1997. Feray, Jean, *Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875*, Paris, Berger-Levrault, 1997 (1^{ère} édition, Paris, 1988).
- Figuier, 1867-1871. Figuiet, Louis, *Les Merveilles de la Science*, Paris, Furne-Jouvot, 4 volumes, 1867-1871.
- Girouard, 2000. Girouard, Mark, *La Vie dans les châteaux français*, Paris, Scala, 2000.
- Grimm, 1993. Grimm, Jürgen, *Molière en son temps*, Paris-Seattle-Tubingen, Papers on French seventeenth Century Literature, collection « Biblio 17 », 1993.
- Grodecki, 1978. Catherine Grodecki, « La Construction du château de Wideville et sa place dans l'architecture française du dernier quart du XVI^e siècle », *Bulletin monumental*, tome 136-1, 1978, p. 135-175.
- Hautecoeur, 1943. Louis Hautecoeur, *Histoire de l'architecture classique en France. Tome premier: La formation de l'idéal classique. L'architecture sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, Picard, 1943.
- Jayle, 1982. Philippe Jayle, *Le Château de La Force*, La Force, Jayle, 1982.
- Jurgens-Maxfield-Miller, 1963. Jurgens, Madeleine, Maxfield-Miller, Elizabeth, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963.
- Kitaëff, 1996. Monique Kitaëff, «Le Château de Saint-Maur», dans *Monuments et mémoires*, t. 75, 1996, p. 65-126.
- Labatut, 1972. Labatut, Jean-Pierre, *Les Ducs et pairs de France au XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1972.
- Lambraki, 1982. Anna Lambraki, « L'Emploi de la scie lisse en tant qu'outil de carrier, en Grèce, à l'époque paléochrétienne », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire – Bruxelles*, 53, n° 2, 1982, p. 81-88.
- Larcade, 2005. Larcade, Véronique, « Le Premier duc d'Épernon, successeur des Foix-Candale à Cadillac », *L'Entre-deux-Mers et son identité, Château, bastides et vignobles en pays de Cadillac*, actes du IX^e colloque du C.L.E.M. (Cadillac, 24-26 octobre 2003), Camiac-et-Sain-Denis, Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers, 2005, p. 123-137.

- Le Mao, 2006. Caroline Le Mao, *Les Fortunes de Thémis. Vie des magistrats du Parlement de Bordeaux au Grand Siècle*, Pessac, Fédération historique du Sud-Ouest, collection « Recherches et travaux d'Histoire sur le Sud-Ouest de la France », 2006.
- Le Moel, 1990. Michel Le Moel, *L'Architecture privée à Paris au Grand Siècle*, Paris, Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, 1990.
- Loupès, 2001. Loupès, Philippe, *L'Apogée du catholicisme bordelais 1600-1789*, Bordeaux, éditions Mollat, 2001.
- Meller, 1906. Meller, Pierre, *Armorial du Bordelais. Sénéchaussées de Bordeaux, Bazas et Libourne*, Paris-Bordeaux, Champion-Féret, 3 volumes, 1906.
- Pardailhé-Galabrun, 1988. Annick Pardailhé-Galabrun, *La Naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Histoires », 1988.
- Pernot, 1994. Pernot, Michel, *La Fronde*, Paris, Editions de Fallois, 1994.
- Perrin, 1999. Joël Perrin, *Le Château de Cadillac*, Paris, Editions du Patrimoine, collection « Itinéraires du Patrimoine », 1999.
- Peyrous, 1979. Peyrous, Bernard, « Cadillac à travers les livres de voyages (XVII^e-XIX^e siècles) », *Revue française d'Histoire du Livre*, n° 23, 1979, p. 265-284.
- Verlet, 1985. Verlet, Pierre, *Versailles*, Paris, Fayard, 1985.
- Welles, 1954. Welles, Jacques d', « Le Château de Cadillac en 1659 », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, tome III, nouvelle série, 1954, p. 49-67.
- Welles, 1955. Welles, Jacques d' « Les Ducs d'Epéron, leurs artistes et leurs comédiens. Molière en Guyenne, à Cadillac et à Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux et du département*, tome IV, 1955, p. 273-293.
- Welles, 1960. Welles, Jacques d' « Les Ducs d'Epéron, leurs artistes et leurs comédiens. Molière en Guyenne, à Cadillac et à Bordeaux », *Cadillac, le château des ducs d'Epéron*, Bordeaux, Bière, 1960.
- Welles, 1960. Jacques d'Welles, *Cadillac, le château des ducs d'Epéron*, Bordeaux, Bière, 1960.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX



TOME XCVII
ANNÉE 2006

Revue publiée par la Société Archéologique de Bordeaux
avec le concours de la Municipalité de Bordeaux,
du Conseil général de la Gironde
et de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine

<i>L'archéologie girondine en 2006</i>	3
Opérations archéologiques à Bordeaux	3
Opérations archéologiques dans la CUB	8
Opérations archéologiques en Gironde	13
Programmes collectifs de recherche concernant la Gironde	42
Bibliographie 2006 de l'archéologie en Aquitaine	45
Carte de localisation et tableau général des opérations archéologiques de 2006 en Gironde	54
Ezéchiel JEAN-COURRET, <i>«Civitas Burdegalensis genuina descriptio» :</i> <i>une représentation de Bordeaux vers 1525-1535</i>	57
Marie-Hélène MAFFRE, <i>Le patrimoine architectural de Lormont :</i> <i>quelques éléments caractéristiques</i>	87
Marc FAVREAU, <i>Etude d'un document inédit intéressant l'histoire de l'art bordelais :</i> <i>l'inventaire du château de Cadillac de 1652</i>	101
Vincent JOINEAU et Sébastien POTTIER, <i>L'approvisionnement en farines de Bordeaux à l'époque moderne :</i> <i>l'exemple du moulin du Pont à Barsac</i>	127
Jean-François FOURNIER, <i>Notes relatives à une peinture représentant la Visitation</i>	141
Pierre COUDROY DE LILLE, <i>Biographie de François de Voigny</i>	143
Xavier ROBOREL DE CLIMENS, <i>Un lotissement de la fin du XVIIIe siècle : Peyreblanque</i>	149
Chantal CALLAIS, <i>Les quartiers nord du Jardin public à Bordeaux : variations sur le thème du lotissement</i>	153
Sylvain SCHOONBAERT, <i>Le lotissement de l'îlot Mestrezat à Bordeaux (1853-1923)</i>	177
Laetitia BARRAGUÉ, <i>La construction des sacristies et la restauration de la façade méridionale de l'église Sainte-Croix de Bordeaux à la fin du XIXe siècle</i>	201
Marie-France LACOUÉ-LABARTHE, <i>Regards sur la Société Archéologique de Bordeaux</i>	219
Pierre BARDOU, <i>Le fonds photographique de la Société Archéologique de Bordeaux</i>	257
Jean-Jacques MICHAUD, <i>Les larmes miraculeuses de Notre-Dame des Pleurs à Bordeaux au début du XXe siècle</i>	275
Activités et manifestations de la Société Archéologique de Bordeaux en 2005 ..	281
Cercle numismatique Bertrand-Andrieu : procès-verbaux des séances de l'année 2005	283

Publications de la Société Archéologique de Bordeaux

Collection « Mémoires »

- 1 Pierre RÉGALDO-SAINT BLANCARD (dir.),
*Archéologie des Eglises et des Cimetières
en Gironde*
1989 épuisé
- 2 André COFFYN,
*Aux origines de l'archéologie en Gironde :
François Daleau (1845-1927)*
1990 épuisé
- 3 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE,
*L'Art du Fer forgé en pays bordelais
de Louis XIV à la Révolution,*
broché, réédition, 2003 39,50 €
- 4 Paul ROUDIÉ,
Bordeaux baroque
2003 15 €
- 5 Michel LENOIR (dir.),
La grotte de Pair-non-Pair
2006, réédition 2013 30 €
- 6 Jean-Jacques MICHAUD,
Bordeaux, le vitrail civil, 1840-1940
2011 19,50 €
- 7 Philippe MAFFRE,
*Construire Bordeaux au XVIIIe siècle :
les frères Laclotte, architectes en société
(1756-1793)*
2013 39 €
- 8 Xavier PAGAZANI et Claire STEIMER
*Le château d'Issan,
une « maison aux champs » du temps de Louis XIII
en Médoc*
2019 28 €
- 9 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE
*Le maître du fer : Blaise Charlut, serrurier artisan et artiste
à La Réole, Bordeaux et alentour (1717-1792).*
2019 33 €

Collection Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines

- 1 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE,
Meubles bordelais, meubles de port
réédition 2019 15 €
- 2 Robert COUSTET, *Le couvent de l'Assomption
et les prémices de l'architecture néo-romane
à Bordeaux.* 8 €
- 3 Christophe SIREIX (dir.), *Les fouilles de la place
des Grands-Hommes à Bordeaux* épuisé
- 4 Michèle PEYRISSAC et Hélène GUENET,
Bordeaux, le lycée Montaigne épuisé
- 5 Hervé TOKPASSI, *L'hôtel Leberthon,
chef d'œuvre de l'architecture privée du XVIIIe
siècle à Bordeaux.* épuisé
- 6 Michèle PEYRISSAC,
Le noviciat des Jésuites de Bordeaux 8 €
- 7 Robert COUSTET,
Lanessan, un château en Médoc 8 €
- 8 Claude MANDRAUT,
*La faïencerie CAB (Céramique d'Art de Bordeaux),
1919-1947* épuisé
- 9 Philippe ARAGUAS et Samuel DRAPEAU (dir.),
*Les clochers-tours gothiques de l'arc atlantique,
de la Bretagne à la Galice.* 18 €
- 10 Philippe ARAGUAZ (dir.), *Jean Auguste Brutails* 15 €
- 11 Claude MANDRAUT, *Edmond Moussié (1888-1933) : Borde-
lais d'exception et mécène averti* épuisé
- 12 Damien DELANGHE,
Mille ans de troglodytisme à Saint-Emilion 7 €

Publications de la Société Archéologique de Bordeaux

Ouvrages anciens

J.-P. TRABUT-CUSSAC, <i>Livre des hommages d'Aquitaine</i>	9 €
Dr A. CHEYNIER, <i>Pair-Non-Pair</i>	épuisé
J.-A. BRUTAILS, <i>Les vieilles églises de la Gironde</i>	épuisé
A. NICOLAI, <i>Histoire des faïenceries de Bordeaux au XIXe siècle</i>	épuisé
J.-A. BRUTAILS, <i>Album</i>	épuisé
<i>Catalogue du Centenaire</i>	10 €
<i>Fouilles de Parunis, de Mithra aux Carmes</i>	8 €

Revue archéologique de Bordeaux

Les Sociétaires reçoivent le tome de la *Revue Archéologique de Bordeaux* correspondant à l'année de leur cotisation. Il leur est demandé de prévenir le secrétariat de tout changement d'adresse les concernant. Toute personne étrangère à la Société, notamment toute personne morale, collectivité, association ou société, peut souscrire un abonnement ou acheter un volume.

Cotisation pour 2019 : 37 €.

Pour les couples : 47 €.

Pour les étudiants : 15 €.

Les cotisations doivent être réglées avant la fin du premier trimestre.

Cession de tomes isolés selon disponibilités

Bulletins récents (depuis 1960) 30 €

Bulletins entre 1923 et 1960 11 €

Bulletins anciens (entre 1873 et 1923). 18,50 €

Tables 1924-1973 10 €

Tables 1974-2000 10 €

*Société Archéologique de Bordeaux
Hôtel des Sociétés Savantes, 1 place Bardineau, 33000 Bordeaux*

www.societe-archeologique-bordeaux.fr